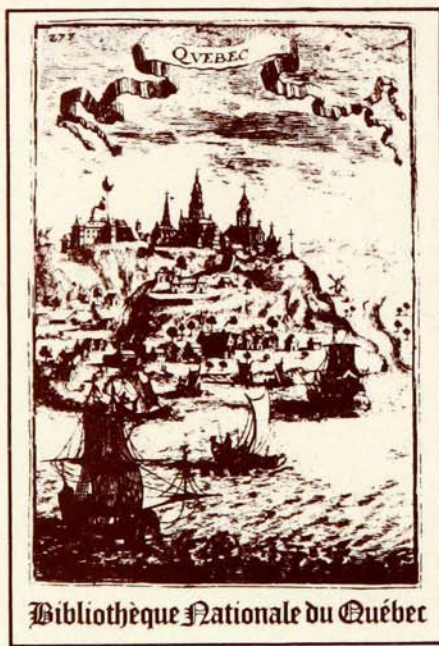
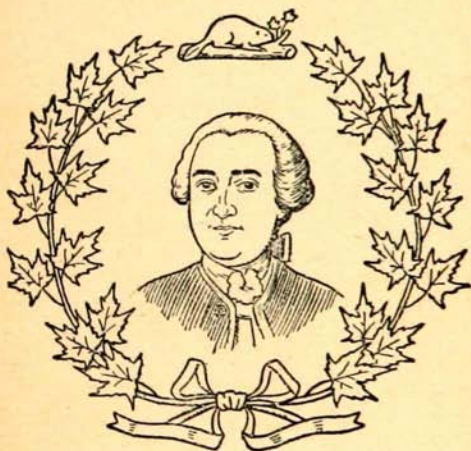


11



Bibliothèque Nationale du Québec

BIBLIOTHÈQUE CANADIENNE



COLLECTION MONTCALM

Droits réservés. Canada 1926, Copyright U. S. A. 1926
par LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, Limitée, Montréal

N° 438 B

SOUVENIRS ET BIOGRAPHIES

L.-O. DAVID

LA FONTAINE

SUIVI DE

CARTIER ET DORION — HONORÉ MERCIER —
MÉDÉRIC LANCTOT — LOUIS-JOSEPH PAPINEAU —
CHARLES LABERGE — SIMÉON MORIN —
FÉLIX MARCHAND — LUDGER LABELLE —



MONTRÉAL
LIBRAIRIE BEAUCHEMIN, LIMITÉE
30, Rue S-Gabriel
1926

FC
25
D385
1926



1916

LA FONTAINE EN 1849

C'ÉTAIT en 1849. Les émeutiers qui avaient incendié les édifices parlementaires, en voulaient beaucoup au gouverneur Elgin d'avoir sanctionné le bill d'indemnité en faveur des patriotes de 1837, et à M. La Fontaine, premier ministre, de l'avoir fait adopter. Ils avaient hué, insulté le gouverneur et lui avaient même lancé des œufs pourris et des pierres. Un soir, ils s'étaient rendus en face de la résidence de M. La Fontaine sur la rue Saint-Antoine, dans le but d'exercer leur vengeance, et on ne sait ce qui serait arrivé si leur chef, un jeune Mason, n'avait été tué, au moment où il franchissait la grille du jardin, par une balle partie de la maison où plusieurs des amis de M. La Fontaine s'étaient réunis pour le protéger. Surpris, déconcertés, effrayés même, les émeutiers crurent prudent de s'éloigner, emportant

le corps de leur ami. On crut dans le temps, et on a persisté longtemps à croire que le docteur Taché devenu plus tard Sir Etienne-Pascal Taché, avait lancé la balle meurtrière.

Mais la preuve n'en fut pas faite à l'enquête qui eut lieu sur cet incident.

Les émeutiers avaient juré qu'ils vengeraient la mort de Mason, dans le sang de La Fontaine. Ayant appris que le grand homme d'État avait été appelé à donner son témoignage, à l'enquête tenue sur cette triste affaire, dans l'hôtel Cyrus, place Jacques-Cartier, ils résolurent de mettre le feu à l'hôtel afin d'attaquer La Fontaine lorsqu'il en sortirait.

J'étais, avec mon père, dans le magasin de M. Thompson, rue Saint-Paul, lorsque soudain nous entendîmes crier : « Au feu, au feu. » Nous sortîmes du magasin pour suivre la foule qui se dirigeait vers la place Jacques-Cartier. L'hôtel Cyrus était en flammes. L'incendie avait éclaté pendant que Fontaine donnait sa déposition. La troupe et la police avaient été appelées, et une grande excitation régnait dans la foule. Soudain, mon père me dit : « Tiens, regarde ces deux hommes qui sortent bras dessus, bras dessous, de l'hôtel, l'un est La Fontaine, l'autre, son ami Coursol. »

Ils faisaient leur chemin à travers la foule, au milieu des cris, des huées et se dirigeaient ra-

pidement vers le corps de garde qui était tout près, sur la rue Notre-Dame, entre le palais de justice et l'hôtel de ville.

Pendant ma cléricature, il me plaisait beaucoup d'aller à la Cour d'assises afin d'y voir siéger notre grand La Fontaine et d'y entendre les avocats éminents qui plaidaient alors devant cette Cour, à savoir : les Johnson, les Loranger, les Drummond, les Papin, les Morin, les Kerr, les Carter et les Devlin. Le juge Aylwin siégeait souvent avec La Fontaine; le contraste entre ces deux hommes distingués était frappant. Le premier, tout feu et tout flamme, vif, impulsif, brillant, à la parole chaude, émouvante ; l'autre toujours froid, calme, imposant, immobile, parlant peu et lentement, avec poids et mesure, avec une éloquence simple et claire faite uniquement de raisonnement, dénudée de toute ornementation littéraire, s'adressant toujours à la raison des jurés, rarement à leurs sentiments.

Il arrivait au palais de justice portant, l'automne et l'hiver, un large manteau qui le faisait paraître encore plus massif qu'il ne l'était, marchant pesamment et saluant respectueusement ceux qu'il rencontrait.

Tout différents étaient l'extérieur et les manières de Louis-Joseph Papineau, qui venait souvent à la Cour voir son fils Amédée, alors

protonotaire. Plus grand et plus élané que La Fontaine, il marchait d'un pas léger quoiqu'il fût beaucoup plus âgé, et répondait aux saluts des passants avec plus de grâce et de cordialité, chapeau bas. Lorsqu'il entra dans la salle du tribunal, tous les regards se dirigeaient vers lui, le juge siégeant le saluait et suspendait un instant l'audition des témoins afin de lui permettre de parler à son fils.

Monsieur Amédée Papineau était un petit homme brun, très brun, aux cheveux longs et noirs comme du jais, de bonne mine et de figure assez agréable lorsqu'il se permettait d'être de bonne humeur et s'efforçait d'être aimable.

On ne pouvait pas dire, en le voyant à côté de son père : tel père, tel fils.



CARTIER ET DORION

Après Papineau, La Fontaine et Morin, de 1854 à 1873-75, deux hommes furent spécialement l'objet de l'attention publique dans notre monde politique. L'un était Georges-Étienne Cartier, chef du parti conservateur, l'autre, Antoine-Aimé Dorion, chef du parti libéral. Cartier était l'héritier politique de La Fontaine et Morin, le continuateur de leur politique libérale modérée ou conservatrice. Grâce à la confiance du clergé, de la grande majorité de la population canadienne-française et à son alliance avec sir John Macdonald, il put pendant près de vingt ans rester au pouvoir et contribuer puissamment à l'établissement de la Confédération.

Doué d'une énergie indomptable, d'un esprit vif, fertile et pratique, d'une activité inlassable, d'une grande ambition, aimant le pouvoir et la lutte, plein de confiance en lui-même, il avait les qualités des hommes faits pour commander, pour imposer leurs volontés et leurs opinions et se faire pardonner leurs erreurs ou leurs fautes. Implacable envers ses adversaires et rude parfois envers ses amis, il avait des ennemis a-

charnés et ses amis lui reprochaient souvent sa rudesse. Habitué à vaincre tous les obstacles, à voir tout plier devant lui, il vint un temps où il supporta difficilement la contradiction et se crut assez fort pour entreprendre contre Mgr Bourget une lutte qui lui fut funeste, car ce fut l'une des causes de sa défaite, à Montréal, en 1872. Il est peu d'hommes assez sages pour résister aux séductions du pouvoir, sans finir par se croire invincibles, infaillibles, par se convaincre que les opinions de ceux qui ne partagent par leurs vues, n'ont pas grande valeur.

Malgré tout, Cartier avait des amis dévoués dont il aimait reconnaître les services et le dévouement, et dans les relations sociales il savait se rendre aimable. Il recevait beaucoup et sa gaieté bruyante, ses conversations familières assaisonnées de gros sel, ses égards pour ceux qu'il avait pu blesser, faisaient oublier ses impatiences.

J'ai souvent vu et entendu parler Cartier et Dorion. On ne pouvait les voir et les entendre sans constater combien ils différaient d'apparence, d'esprit et de caractère. Tous deux étaient de moyenne taille, mais Cartier avait une charpente plus osseuse, plus anguleuse ; ses traits, ses gestes, ses mouvements et sa parole, tout son extérieur dénotait la force, l'énergie,

l'activité. Avec une voix rude mais retentissante il lançait aux foules avides de l'entendre des phrases qui éclataient comme des fusillades de mitrailleuses. Son éloquence manquait de vernis et d'ornements, mais elle se distinguait par la force des arguments, par la solidité et la clarté du raisonnement. De ses discours il restait quelque chose dans l'esprit de ses auditeurs; ils en rapportaient des éléments de persuasion qui produisaient leur effet.

Les réformes et les excellents projets de loi auxquels il avait attaché son nom, le courage avec lequel il avait su, dans certaines occasions, défendre les droits de sa province, et la faveur du clergé lui donnaient un grand prestige.

Il faut dire à son honneur que l'esprit de parti ne l'empêcha pas en 1858 de demander à Dorion de se joindre à lui pour former un cabinet fort et populaire. Il est regrettable que Dorion n'ait pas jugé à propos d'accepter l'offre de son puissant adversaire.

Je ne suis pas de ceux qui félicitent Cartier d'avoir été l'un des pères de la Confédération. Il ne paraît pas avoir prévu les dangers d'une constitution qui attribuait au Parlement fédéral le droit de désavouer la législation des provinces et qui rivait notre représentation dans la Chambre des Communes au chiffre fatidique de 65, pendant que les autres provinces pouvaient aug-

menter le nombre de leurs représentants d'après l'accroissement de leur population. Il n'a pas prévu les dangers de l'immigration qui devait plus tard peupler le Nord-Ouest de millions d'hommes et déjouer tous ses calculs sur le rôle de la province de Québec dans le nouvel ordre des choses. Mais il faut avouer que personne alors ne prévoyait les développements du Nord-Ouest, personne ne supposait que ce vaste territoire pourrait avoir avant longtemps une représentation égale et même supérieure à celle de notre province. Cartier, comme tous les hommes publics de son temps, basait ses calculs, ses prévisions sur notre situation vis-à-vis des provinces maritimes et de la province d'Ontario. Dorion lui-même qui dénonça avec tant d'énergie et tant de talent les dangers de la Confédération, ne paraît pas avoir prévu celui-là, le plus redoutable peut-être. Mais personne ne fit voir avec plus de force et de clarté les vices de la nouvelle constitution et il faut avouer que les événements ont démontré la justesse de plusieurs de ses prévisions.

Cartier aurait-il fait la Confédération s'il avait prévu qu'un jour viendrait où la diminution de la représentation dans les vieilles provinces serait plus que compensée par la représentation du Nord-Ouest ? En tout cas, il n'aurait pu alléguer, afin de calmer nos inquiétudes, que

l'article de la constitution qui fixait pour toujours notre représentation dans le Parlement à soixante-cinq députés, aurait pour effet à la longue de réduire la représentation anglaise, car la majorité anglaise qui était d'environ 50 au début de notre régime, sera bientôt de 118 ou 120.

Encore maintenant, beaucoup d'hommes publics ne semblent ni prévoir ni craindre les complications politiques, sociales et financières qui nous viendront du Nord-Ouest. Ils ne semblent pas prévoir les tempêtes dont nous menacent les sombres nuages qui s'élèvent à l'horizon de ces immenses territoires. Le temps n'est pas loin où les habitants de cette contrée voudront imposer leurs volontés et leurs doctrines ou briser les liens qui les unissent aux vieilles provinces.

J'ai dit que physiquement et intellectuellement Dorion différait absolument de Cartier. Tout chez lui dénotait la distinction, la modestie, la bienveillance et la dignité, la réserve et le sang froid dont il était doué. Autant Cartier était impétueux, belliqueux, agressif, impatient, autant Dorion était calme, pacifique, patient et respectueux de ses adversaires. C'était un grand avocat, un jurisconsulte éminent, un sage, irréprochable dans sa vie publique et privée, dont la raison et un jugement sain contrôlaient les paroles et les actes. A le voir et à

l'entendre, on n'aurait pas pensé, au premier abord, qu'il était le chef d'un parti si redouté, composé d'hommes belliqueux comme les Papin, les Doutre, les Marsil, les Prévost, les Geoffrion. Le contraste était frappant.

Son éloquence était l'éloquence d'un honnête homme, d'un avocat éminent, d'un législateur érudit, d'un esprit perspicace, droit, positif et logique, peu accessible à la chaleur des sentiments, aux inspirations de l'imagination. C'est au Parlement et au Palais de Justice qu'elle était spécialement appréciée. Ses discours, comme ceux de Cartier, manquaient d'ornements littéraires. Absorbés par l'étude des lois et de la politique et par l'exercice de leur profession, ils n'avaient pas fait les études littéraires et acquis les beautés de langage, qui ont fait de Laurier l'orateur le plus brillant, le plus parfait que le Canada ait produit. Mais Laurier leur était inférieur dans la discussion des lois et des questions commerciales et financières.

La carrière politique de Dorion n'a pas été heureuse, les écarts de plume et de langage de quelques-uns de ses lieutenants les plus brillants, la crainte qu'ils inspiraient au clergé et son alliance avec George Brown le tinrent presque constamment dans l'Opposition. Il supportait les erreurs de ses amis comme les attaques injus-

tes de quelques-uns de ses adversaires avec une patience et une résignation admirables, avec la douce philosophie de l'homme qui n'a d'autre but que de faire son devoir. Il y eut même un moment où un certain nombre de ses partisans songèrent à le remplacer par un chef moins modéré, plus belliqueux, plus agressif. Mais les sages du parti crurent, avec raison, que personne ne pourrait remplacer un homme dont le talent, le prestige, la sagesse et l'honorabilité étaient incontestables. Les Anglais avaient une haute opinion de son talent et de son caractère et ceux qui l'ont connu parlent du prestige dont il jouissait dans le Parlement et du respect avec lequel on l'écoutait. Il faut dire qu'il parlait leur langue aussi facilement que sa langue maternelle.

Il faisait rarement sonner la note religieuse et patriotique dans ses discours, mais il fut toujours respectueux de la religion et du clergé, même à une époque où son parti était le plus combattu sur le terrain religieux. Mais un jour, un dimanche, assistant à la messe dans son banc avec quelques-uns des membres de sa famille, il entendit un prêtre dénoncer violemment du haut de la chaire le parti libéral et ses chefs ; il en fut très affecté et dit à ses amis qu'il ne s'exposerait plus à se faire humilier à l'église en présence de ses enfants. On n'a pas d'idée

de la violence des luttes religieuses de cette époque.

On reprochait à Dorion de porter trop facilement la responsabilité des idées avancées et des théories radicales de quelques-uns de ses amis politiques. Il était peu enclin par sa nature et son caractère bienveillant à faire acte d'autorité, à censurer ceux qu'il aimait.

Dans les relations sociales, Dorion se faisait grandement aimer par sa courtoisie, son aménité, sa délicatesse de pensée et de sentiment, par une gaieté de bon aloi, une conversation agréable et le souci sincère de plaire à tous, sans distinction d'âge ou de classe, mais sans démonstration excessive, sans flatterie déplacée, toujours digne, franc et loyal. Malgré une clientèle considérable et lucrative pour le temps, il vécut et mourut pauvre, si pauvre que lorsque sa famille et ses amis lui firent un devoir d'accepter la position du juge en chef de la Cour d'appel, il abandonna une bonne partie de son salaire à ses créanciers.

On sait ce qu'il a été comme juge en chef.

Jamais juge ne fut plus laborieux, plus intègre, plus soucieux des intérêts et de l'honneur, de la justice, plus digne de respect et de confiance. Ses opinions et ses décisions sont encore souvent citées par les avocats et les juges.

En résumé, Cartier et Dorion ont fait hon-

neur et rendu de grands services à leur pays, à leur province ; ce sont deux des grandes figures de notre monde politique, deux hommes dont le talent fécondé par l'amour et du devoir mérite les hommages de leurs concitoyens.



HONORÉ MERCIER

En 1879 Honoré Mercier entrait dans le ministère Joly en qualité de solliciteur-général. Voici ce que j'écrivais à cette occasion dans l'*Opinion Publique*...

Qui ne connaît le nouveau solliciteur-général? Depuis quinze ans il a paru sur tous les hustings de la province de Québec et pris part aux luttes politiques les plus acharnées. Toujours prêt au combat, toujours armé de pied en cape ; il a été sans cesse sur la brèche, frappant à droite et à gauche, rendant avec vigueur les coups reçus, tout dévoué à ses amis et implacable pour ses adversaires.

Si devenir ministre, à une époque et dans un pays où le pouvoir ne donne ni fortune ni gloire à ceux qui le recherchent, pouvait être considéré comme une récompense, on devrait dire qu'il a bien gagné cette récompense.

M. Mercier est solidement construit, et, cependant les fatigues et les émotions de la lutte, un travail soutenu et un mauvais régime ont fini par ébranler considérablement sa santé. On s'est même demandé, un instant, s'il était en état de soutenir une lutte terrible comme celle

qu'on lui prépare. A ceux qui lui ont manifesté leurs craintes, il a répondu : « Quand on s'est battu pendant des années et qu'on a été criblé de coups, on ne recule pas devant un combat décisif par la crainte d'y perdre la vie. »

Tout l'homme est là.

Sous des dehors calmes, une physionomie douce et sereine, une figure toujours souriante et des manières un peu nonchalantes, il cache une grande vigueur d'esprit et de volonté.

On ne trouve pas souvent une nature aussi bien équilibrée, une organisation aussi parfaite. Les illusions et les entraînements de l'imagination, de la gloire et de l'ambition sont chez M. Mercier heureusement tempérés par une raison saine, un esprit fort, positif et réfléchi.

Ses succès comme journaliste, avocat et tribun attestent la variété de ses facultés, la souplesse de son talent, la richesse de son intelligence. Les espérances et les illusions dont le talent se berce, ne l'empêchent pas de voir les choses telles qu'elles sont, d'aimer le monde malgré ses imperfections, la politique malgré ses déboires. A la facilité d'embrasser l'ensemble, l'aspect général d'une question et de saisir ses côtés les plus saillants, il joint la faculté de l'analyse ; son esprit semble s'étendre et se concentrer, se dilater ou se replier sur lui-même à volonté.

Sa physionomie, son regard surtout, dénotent quelques-uns des traits les plus saillants de son intelligence et de son caractère, la clairvoyance et la pénétration de l'esprit, la véhémence des sentiments alliée à l'habitude de la réflexion et à la force de la volonté. Si on ajoute à cela que c'est un homme d'action et d'organisation, un avocat plein de ressources et un orateur puissant, il faut bien avouer qu'il a tout ce qu'il faut pour se distinguer dans la politique et dans le barreau.

Sa réputation d'orateur est établie sur des bases solides ; il l'a gagnée par des succès sérieux et honorables. On fait si facilement dans ce pays des réputations à des hommes dont le bavardage, l'audace et les exagérations d'idées et de langage constituent le principal mérite, qu'on est arrivé à tout confondre, l'or avec le cuivre, le diamant avec la pierre grossière.

M. Mercier appartient à la bonne école ; il a des idées et du style, il parle français, il connaît les sujets qu'il traite et sait se faire comprendre des plus ignorants ; il instruit, intéresse et convainc son auditoire. Il n'a pas la chaleur, la voix et la verve de Chapleau, ni l'éloquence sympathique et gracieuse de Laurier, mais il l'emporte en général sur nos meilleurs orateurs par le poids et la vigueur de ses arguments, l'abondance des renseignements, la

connaissance des sujets qu'il traite, la clarté de ses démonstrations, la justesse de ses comparaisons.

L'éloquence de M. Mercier est originale. Une voix douce, un peu chantante, une figure sympathique, des manières insinuanes lui donnent un air de prédicateur de retraites qui ne déplaît pas au peuple. « Il prêche bien » a dit, un jour, quelqu'un qui l'avait entendu. De fait, c'est un véritable apôtre politique, plein de zèle pour le triomphe de ses idées, toujours prêt à enseigner au peuple l'évangile de son parti.

Il n'a pas toujours été libéral ; il a fait ses premières armes sous le drapeau conservateur, et les libéraux ont mis du temps à lui pardonner la guerre qu'il leur a faite à l'époque où il rédigeait le *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Pour dire vrai, en ce qui constitue les principes fondamentaux de la religion ou de la politique, c'est un conservateur, comme la plupart des libéraux, croyant et pratiquant ce que l'église enseigne. Il est libéral seulement parce que c'est la désignation reconnue de tous ceux qui, pour une raison ou pour une autre, n'appartiennent pas au parti conservateur. La lutte qu'on lui a faite, dans certains milieux ecclésiastiques, l'a bien aigri un peu, mais pas au point de lui faire perdre ses convictions religieuses.

On lui a reproché et on lui reproche encore

d'avoir abandonné le drapeau conservateur. Nous l'avons dit souvent, changer de parti dans un pays où on peut le faire sans changer de principes et même, plutôt pour rester fidèle à ses principes, peut être un mérite au lieu d'une faute, suivant les motifs et les circonstances.

Honoré Mercier est né à Iberville, le 15 octobre 1840. Son père naquit à Saint-Pierre, comté de Montmagny, et vint s'établir à Saint-Athanase, dont il fut un des premiers colons.

Après d'excellentes études au collège des Jésuites, Mercier entra comme étudiant en droit chez MM. Laframboise et Papineau, où il eut pour compagnon M. Fontaine, avocat et journaliste distingué, rédacteur du *Journal de Saint-Hyacinthe*.

En 1862, Mercier soutenait le ministère Macdonald-Sicotte, suivait M. Sicotte dans l'opposition en 1863, et, lors de l'élévation de M. Sicotte à la magistrature, reprenait sa place sous M. Cartier.

M. Sicotte fut, en 1863, ce que M. Jetté fut plus tard, en 1871, le chef d'un parti libéral modéré qui ne vécut pas longtemps. A ces deux époques, on a voulu rassurer le clergé et faire tomber les craintes qu'avaient fait naître les idées avancées de quelques-uns des chefs et des organes du parti libéral, en mettant à la tête de ce parti des hommes dont le caractère

et les principes n'inspiraient aucune méfiance. Chaque fois, ce mouvement a eu des succès et agité considérablement l'opinion publique, mais il n'a pas duré, parce que jusqu'à présent, il n'y a pas eu de place dans notre société politique pour une organisation en dehors des partis régulièrement constitués.

M. Mercier crut, en 1862, à l'avenir du parti libéral modéré de M. Sicotte, comme il devait croire plus tard, avec bien d'autres, à celui du parti national de M. Jetté.

La retraite de M. Sicotte ayant fait perdre à M. Mercier ses illusions, il se rangea dans l'opposition sous M. Georges-Etienne Cartier, dont il se sépara, peu de temps après, ainsi qu'un certain nombre de jeunes conservateurs, sur la question de Confédération.

Le nouveau régime établi, il l'accepta, rentra au *Courrier de Saint-Hyacinthe* en 1866, mais n'y resta pas longtemps. Trois mois après, il désapprouvait la politique du gouvernement sur la question de l'arbitrage impérial, et se séparait définitivement du parti conservateur. Les conservateurs attribuent ce revirement soudain à des raisons plus personnelles que politiques, à des désappointements.

Ayant été reçu avocat en 1865, il donna tout son temps à sa profession et réussit à se faire une belle position dans le barreau de Saint-Hyacin-

the. En 1871, il reparaisait sur la scène politique et soutenait avec énergie la candidature de M. François Langelier dans la comté de Bagot. L'année suivante, il devenait secrétaire du parti national dont il avait salué avec joie la naissance, se portait candidat dans le comté de Rouville pour la Chambre des Communes, et se faisait élire. Aux élections générales qui suivirent la chute du gouvernement conservateur, en 1874, il crut devoir céder la place à M. Cheval pour ne pas diviser les forces libérales en face d'un adversaire redoutable, M. Gigault, représentant du comté de Rouville. L'année dernière il se présentait dans le comté de Saint-Hyacinthe, et M. Tellier le battait par une majorité de six voix.

Comme on le voit, il n'a pas perdu de temps; sa vie a été laborieuse et agitée; tous ses instants absorbés par le journalisme, le barreau ou la politique.

Jamais de repos pour cet esprit remuant et curieux, pour cette nature militante et avide d'émotions, pour ce travailleur infatigable qui, dans le temps où il aurait le plus besoin de tranquillité, se replonge plus avant que jamais dans les eaux tourmentées de la politique. « Le sort en est jeté, dit-il, il faut que je marche. »

C'est heureux, après tout, que les déboires

n'éloignent pas des affaires publiques les hommes de mérite réel que les deux partis renferment. Les conservateurs peuvent bien faire la guerre à M. Mercier. C'est leur droit. Mais il ne leur sied pas plus de nier sa capacité qu'aux libéraux de contester celle de Chapleau. Le véritable talent cultivé et mûri par le travail est une plante si rare parmi nous et si peu appréciée, qu'il y a du plaisir à le signaler au milieu des mauvaises herbes dont notre champ politique est infesté.

Après la chute du ministère Joly, dont le règne fut court, Mercier songea à disparaître de la vie publique pour se consacrer exclusivement à l'exercice de sa profession. Mais les instances de ses électeurs et de ses amis l'en empêchèrent. En 1881, M. Beausoleil, l'une des plus fortes têtes du parti libéral, lui offrit la première place dans son étude, et Mercier accepta. En 1883, il devenait le chef de l'opposition aux acclamations de tous les libéraux de la province de Québec. L'Opposition, dans la Chambre, était bien faible ; elle comptait à peine une quinzaine de membres, mais elle était forte par le talent, le courage et sa confiance illimitée dans la vaillance de son nouveau chef. Jamais confiance ne fut plus justifiée, car jamais chef ne déploya plus d'énergie et d'habileté, ne fit un travail plus intelligent, plus efficace. Cha-

pleau était parti pour Ottawa, abandonnant à M. Mousseau la position de premier-ministre à Québec, le livrant aux lions de l'Opposition.

Chapleau était bien le plus capable de lutter, de défendre son parti contre les dangers qui le menaçaient ; mais toujours prévoyant, toujours soucieux de ses intérêts personnels, il crut prudent de se réfugier à Ottawa et de laisser ses amis aux prises avec un homme qu'il redoutait. Il eut l'occasion, en 1883, de constater à ses dépens la valeur du nouveau chef du parti libéral. C'était à la fameuse assemblée de Saint-Laurent. Mousseau, dont la première élection dans ce comté avait été annulée, s'y portait de nouveau candidat, et il avait appelé Chapleau à son secours. Des milliers de personnes étaient accourues de partout pour assister à ce duel émouvant.

Chapleau parla le premier et fut, comme de coutume, éloquent, spirituel et porta des coups formidables aux libéraux, aux programmistes ou *Castors* qui soutenaient la candidature de M. Descarries, l'adversaire de M. Mousseau. Mercier lui riposta par une philippique écrasante de force et de logique ; chacune de ses phrases éclatait comme une bombe et faisait voler en éclats les périodes sonores de son éloquent rival.

M. Chapleau avait dit, en parlant des *castors* qui lui faisaient la vie dure et le dénonçaient

comme un libéral dangereux : « Vous connaissez, messieurs, ces petites bêtes noires qui vont et viennent par bandes et s'agitent sur les eaux boueuses des marais qu'elles affectionnent : c'est laid et ça ne sent pas bon, c'est une espèce de vermine. Vous leur donnez le nom de *castors*. Eh bien ! Nos *castors* politiques leur ressemblent, ils devraient être frères. »

Mercier répondit à cette attaque contre ses alliés :

« M. Chapleau n'aime pas les *castors*. C'est connu. Il trouve qu'ils sont incommodes. C'est vrai. Il affirme qu'ils font leur œuvre avec de la boue. Comment pourrait-il en être autrement ? Peuvent-ils combattre les mauvais conservateurs, comme M. Chapleau et ses amis, sur leur propre terrain, en passant ailleurs que dans la boue. Ils ne pourraient les rejoindre ailleurs. M. Chapleau ne veut pas des *Castors*, et Dieu sait pourtant qu'un peu d'huile qui porte ce nom ferait du bien à notre province malade et en grand besoin de purification. Et avouons que le jour où cette purification sera assez forte pour chasser de ses veines le *sénécalisme* qui l'empoisonne, sera un jour de triomphe pour tous les honnêtes gens. »

Dans l'espace de trois ou quatre ans, Mercier culbutait trois premiers-ministres, jetait la confusion et l'alarme dans les rangs du parti con-

servateur et portait jusqu'aux nues les espérances des libéraux. Tous les jours, pendant les sessions, des centaines de personnes se rendaient à la Chambre pour l'entendre, pour le voir aux prises avec des hommes de valeur, mais incapables de résister à ses assauts formidables.

Tout le monde reconnaissait qu'à la première occasion il planterait son drapeau sur la citadelle de Québec. L'exécution de Riel lui fournit cette occasion, et il sut magnifiquement en profiter.

Il avait fait proposer, par un de ses amis, une résolution dénonçant cet acte inique, et le gouvernement avait fait repousser cette résolution par sa majorité. Mercier parcourait la province de Québec, tenant à la main l'arrêt de mort de ce pauvre Riel et souleva partout la colère et la pitié de la population, la pitié pour l'infortuné chef des Métis, la colère contre ceux qui l'avaient abandonné à la vengeance orangiste.

On se croyait revenu au temps de Papineau ; dans tous les comtés de la province de Québec, des foules nombreuses accouraient de partout pour l'entendre, et l'acclamaient avec enthousiasme.

Aussi, aux élections générales de 1886, le peuple lui donnait une majorité, et il devenait

premier-ministre de la province, à la session de 1887.

Les premières années de son administration furent brillantes. Il avait eu l'habileté de faire commettre au fameux curé Labelle l'imprudance de consentir à devenir le chef du département de la Colonisation. C'était un bon tour joué aux conservateurs, quoique peu conforme aux principes du parti libéral, qui se plaignait si amèrement depuis longtemps de l'ingérence du clergé dans la politique. Les travaux et le zèle inlassable du curé Labelle pour la colonisation avaient fait presque une institution nationale de ce brave prêtre qu'on aurait dû tenir éloigné du fracas des luttes politiques. Si cette nomination fut nuisible au prestige du curé, elle accrut celui du ministre et fut considérée comme un coup de maître. Comment le clergé pouvait-il mettre en doute l'orthodoxie d'un homme qui faisait d'un prêtre presque un ministre et l'un de ses conseillers intimes ?

Des lois sages et patriotiques en faveur de la colonisation, de l'agriculture, de l'instruction publique et de l'administration de la justice, l'établissement des écoles du soir, le règlement de l'épineuse question des biens des Jésuites, la création du « Mérite Agricole » et l'octroi de cent acres de terre aux pères ou aux mères de douze enfants, l'organisation de concours d'a-

gricuture, la formation de sociétés agricoles et laitières, et d'autres mesures destinées à accélérer le progrès de la province de Québec, augmentèrent la popularité de Mercier et sa réputation d'homme d'État.

Mais il fallait de l'argent pour alimenter tous ces projets grandioses, mener à bonne fin toutes ces entreprises nationales. Or, la province était pauvre et vivait d'emprunts depuis quelques années ; le subside qu'elle recevait du gouvernement central, en échange de ses droits de douane et d'accise, était tout-à-fait insuffisant. Il avait été question depuis longtemps de demander un rajustement plus équitable de ce subside fédéral en le basant, non pas sur le chiffre de la population de 1861, mais sur celui des recensements décennaux.

On se plaignait aussi des empiètements du pouvoir fédéral sur les droits des provinces et du désaveu de certaines lois provinciales. Mercier résolut de faire un coup d'éclat et d'État. Il invita tous les premiers-ministres provinciaux à venir à Québec discuter ces questions vitales. Ils répondirent à son appel et se réunirent à Québec, en octobre 1887. La vieille capitale, toujours un peu coquette, malgré son âge, ne manqua pas, sous l'inspiration d'un premier-ministre aussi cordial que pompeux, de justifier

sa réputation d'hospitalité et de déployer tous ses charmes.

Les réunions de la conférence interprovinciale furent très animées, et se terminèrent par l'adoption de vingt-trois résolutions dont les principales se prononçaient contre le droit accordé par la constitution au gouvernement central, de désavouer toutes les lois des législatures locales, contre la nomination à vie des sénateurs, contre le maintien des conseils législatifs dans les provinces où l'Assemblée législative y était opposée, en faveur de la réciprocité entre le Canada et les États-Unis, en faveur surtout de l'augmentation du subside fédéral.

Ces résolutions, celles surtout ayant trait au subside fédéral, ne reçurent pas, à Ottawa, l'accueil qu'elles méritaient. Sir John A. Macdonald ne pouvait mettre d'empressement à reconnaître les faiblesses de son œuvre de prédilection, la Confédération, à délier les cordons de la bourse fédérale pour réparer une injustice dont il était plus que tout autre responsable. Mais la question ne pouvait être enterrée pour toujours ; il était réservé au gendre et l'un des successeurs de M. Mercier, de la ressusciter et d'assurer son triomphe.

Les élections de 1890 donnèrent à Mercier une majorité écrasante. Il était à l'apogée de son prestige, de sa popularité. Mais on commen-

çait à lui reprocher de manquer de sagesse et de prudence dans l'administration des affaires publiques, d'avoir le cœur et la main trop larges, de trop aimer le faste, les honneurs et le plaisir, et de laisser bien des abus se commettre autour de lui, d'avoir recours, lui et ses amis, à toutes sortes d'expédients, pour se procurer de l'argent.

En 1891, pendant un voyage qu'il fit en Europe, ses ennemis lancèrent dans le public des rumeurs qui prirent bientôt la forme d'accusations dangereuses. On disait qu'un imprimeur, M. Langlais, avait été obligé de payer \$50.000 dans l'intérêt de M. Mercier et de ses amis, afin d'obtenir un contrat de papeterie pour dix ans, et que M. Armstrong avait payé \$100.000 pour le règlement d'une réclamation de la Compagnie de la Baie des Chaleurs. Cette compagnie s'étant adressée au Parlement fédéral, en 1891, pour obtenir de l'aide, le Sénat, qui était en grande majorité conservateur, fit une enquête sur ces accusations et les trouva bien fondées.

Lorsque Mercier revint d'Europe, l'opinion publique était fort agitée et se demandait ce qu'il allait répondre à ces accusations. Malheureusement il s'en alla à Tourouve, sa résidence d'été, où il s'occupa beaucoup plus de ce récréer et de recevoir les hommages de ses

admirateurs, que de se disculper aux yeux du gouverneur et du public.

Ce n'était plus le Mercier d'autrefois, le lutteur qui ne laissait rien au hasard ; les délices de Capoue l'avaient amolli. Lorsqu'il se redressa, il était trop tard. Une commission de trois juges avait été nommée pour faire une enquête, et deux de ces juges, des conservateurs, avaient fait un rapport qui parut suffisant au lieutenant-gouverneur, M. Angers, pour l'autoriser à le démettre.

Étrange anomalie ! C'était le même M. Angers qui, douze ans auparavant, menait la campagne contre le lieutenant-gouverneur Letellier et le faisait destituer par le Parlement fédéral pour avoir violé la constitution, en renvoyant un ministère soutenu par la majorité de la Chambre. Or, il est incontestable que Mercier avait la confiance de la majorité de la Chambre, lorsqu'il fut démis par M. Angers.

Le cadre de cette biographie ne me permet pas de discuter au long cette grosse question et de faire l'analyse des torts et des erreurs qu'elle engendra et qui furent commis de part et d'autre. M. Angers et ses amis aiment naturellement à dire que le verdict du peuple, en donnant au gouvernement de Boucherville, en 1892, une majorité écrasante, les a absous. Mais il est un reproche auquel ils n'ont jamais pu répondre

d'une façon satisfaisante ; c'est d'avoir traîné ce pauvre Mercier malade, ruiné, presque aveugle devant une Cour d'assises, comme un vil criminel. Le jury l'acquitta et le peuple le porta en triomphe.

Ses ennemis, en le poursuivant avec tant d'acharnement, lui mirent au front l'auréole de la persécution et réveillèrent en sa faveur les sympathies du peuple qui l'avait tant aimé.

Il n'y a pas de doute que les électeurs l'auraient ramené au pouvoir s'il eût vécu, mais il ne sut pas plus conserver sa santé que le pouvoir ; une maladie cruelle le conduisit lentement au tombeau après l'avoir rendu presque complètement aveugle.

Ses malheurs feront oublier ses fautes, et le peuple ne se souvint plus que de ses triomphes oratoires, de ses grandes qualités de cœur et d'esprit et de son patriotisme incontestable. Ses ennemis eux-mêmes furent forcés d'avouer que son rêve était de faire sa nationalité forte, grande, puissante, de lancer la province de Québec dans la voie du progrès, de la mettre à la tête de la Confédération.

On lui fit des funérailles royales et les milliers de Canadiens-Français ne cessent, depuis sa mort, d'aller, tous les ans, le 1^{er} novembre, visiter son tombeau et le recouvrir de fleurs. Son nom lancé dans une assemblée populaire ne

manque jamais de provoquer des applaudissements.

Il aimait le peuple, et il en était aimé, il prenait part à ses joies et à ses chagrins, allait dans les maisons de l'ouvrier et du cultivateur, embrassait leurs enfants, s'informait de leurs affaires, de leurs besoins et leur donnait des conseils. « Il n'est pas fier, celui-là » disaient les gens de la campagne. On lui pardonnait beaucoup parce qu'on le savait bon, généreux, charitable, toujours prêt à rendre service, à donner jusqu'à son dernier sou, parce que la vie qu'il aimait tant, trop même, il la voulait bonne pour les autres, pour les siens, pour ses amis et ses compatriotes. On disait que s'il avait recherché l'argent ce n'était pas pour lui, mais pour sa cause, son parti, pour le triomphe de ses idées et de sa politique nationale.

Lorsqu'il fut disparu, le peuple se rendit compte qu'il avait perdu un ami sincère, un champion intrépide de ses droits, de ses traditions religieuses et nationales.



MÉDÉRIC LANCTOT

(1894)

Dans le cours de novembre 1838, Hyppolite Lanctot, notaire de Saint-Rémi, l'un des plus ardents patriotes de cette époque, fut arrêté pour avoir pris part à l'insurrection. Le 8 décembre suivant, sa femme, qui s'était transportée à Montréal pour être plus près de lui, mettait au monde un fils qu'on baptisa sous le nom de Médéric. Quelque temps après, le père était déporté en Australie où il subit un long et cruel exil. Madame Lanctot, restée seule et presque sans ressources, trouva dans l'amour maternel la force dont elle avait besoin pour élever ses enfants, et s'attacha d'une manière spéciale à celui qui venait de naître dans des circonstances si émouvantes.

La naissance de cet enfant, à la porte, en quelque sorte, de la prison où son père attendait l'issue d'un procès qui allait peut-être le conduire à l'échafaud, excita la sympathie publique et donna lieu à toute espèce de prophéties. Il semblait que le nouveau-né dût nécessairement porter l'empreinte de cette époque tour-

mentée, garder dans le sang et le caractère quelque chose des ardeurs et des violences de ces temps néfastes et glorieux.

On s'aperçut bientôt que ce n'était pas un enfant ordinaire ; on était surpris de voir, dans ce petit garçon à la tête blonde, à la peau fine, aux traits et aux membres délicats, qui avait l'air d'une petite fille, tant de volonté, de pétulance et de hardiesse. « C'est un petit diable, » disaient les gens. Sa mère, qui l'adorait, souriait, ne voyant que le bon côté de cette riche nature qui se dilatait avec tant de force et s'épanouissait comme une gerbe de feu.

A neuf ans il entra au collège de Saint-Hyacinthe, et se faisait bientôt remarquer ; personne n'apprenait plus vite, mais aucun élève aussi n'était plus dissipé, plus insoumis ; il était de tous les complots, de toutes les révoltes contre l'autorité, de toutes les équipées.

Un jour, il menaça de mettre le feu au collège. C'était un peu fort ; aussi reçut-il l'ordre de faire son paquet.

Il entra alors, en qualité de commis, chez M. Cuvillier, de Montréal. Une grande discussion s'étant un jour élevée dans le bureau, M. Cuvillier remarqua la vivacité et la force d'esprit de son commis, et ne put s'empêcher de lui dire qu'il n'était pas à sa place, qu'il devait se faire avocat. Lanctot saisit la balle au bond ; mais,

sur l'avis de M. Doutre, qui avait déjà remarqué quelques-unes des compositions du jeune Médéric, il prit la rédaction du *Courrier de St-Hyacinthe* qui était alors l'un des organes du parti libéral. Pendant deux ans il fit la polémique dans ce journal avec une vigueur et une habileté qui le firent considérer comme une étoile naissante de ce parti.

En 1858, il allait à Montréal étudier le droit sous MM. Doutre et Daoust et se signalait bientôt à l'attention publique en jetant des pierres dans les vitres du Cabinet de lecture paroissial, fondé en opposition à l'Institut Canadien. A peu près au même temps, il succédait à M. Des-saulles comme rédacteur du *Pays*. Il n'avait pas vingt ans et on l'appelait à remplacer le journaliste le plus redoutable que le Canada ait probablement produit. Lanctot se jeta, tête baissée, dans la lutte, fit quelquefois des avancés et des expositions de principes qui, aujourd'hui, soulèveraient des tempêtes formidables, mais montra généralement assez de modération, Il parut en même temps sur les hustings et prouva qu'il avait en lui non seulement l'étoffe d'un écrivain, mais encore celle d'un orateur.

En 1860, il se faisait recevoir avocat et quittait, peu de temps après, la rédaction du *Pays* pour se consacrer exclusivement à sa profession.

Son amour du travail, son activité, son esprit perspicace, fertile en expédients, sa parole vigoureuse et sa dialectique lui firent en peu de temps une belle clientèle. Il est malheureux qu'il ne se soit pas consacré exclusivement au barreau, au moins pendant plusieurs années ; il y aurait trouvé la fortune et la renommée qu'il convoitait et ce joug salutaire des lois dont son esprit aventureux avait tant besoin. Mais tous les freins, toutes les contraintes répugnaient à ce caractère fougueux, à cet esprit indomptable.

Après un voyage en Europe, qu'il fit pour refaire sa santé sérieusement affectée, il voulut avoir un journal à lui, et fonda la *Presse*. Il était heureux ; journaliste et avocat, il avait de quoi satisfaire son activité intellectuelle, son besoin d'agitation ; il plaidait et il écrivait sans cesse, interrompant souvent un article de journal pour aller au palais continuer une enquête ou une plaidoirie. Pour conserver sa clientèle à laquelle il enlevait une trop grande partie de son temps, il forma une société avec M. Laurier.

En 1864, sir John Macdonald et sir Georges-Étienne Cartier, ne pouvant plus se maintenir au pouvoir, s'allièrent aux chefs anglais du parti libéral pour faire la Confédération. Ce coup d'État surprit le pays et jeta l'inquiétude dans

le Bas-Canada ; il y eut un moment où le parti conservateur menaça de se diviser : la *Minerve* elle-même hésita. Lanctot crut que l'occasion était bonne pour frapper un grand coup ; il se fit habilement l'écho des craintes et des mécontentements que soulevait le projet ministériel, arbora le drapeau de l'union et invita la jeunesse canadienne, dans des écrits enflammés, à s'y rallier pour combattre le danger qui menaçait la patrie. La jeunesse conservatrice s'assembla pour délibérer sur la situation ; la discussion fut vive parfois, mais la majorité ne voulut pas se séparer de ses chefs ; les autres s'unirent à Lanctot et à quelques-uns de ses amis libéraux pour fonder l'*Union Nationale* que eut pour rédacteurs : MM. Lanctot, L. Labelle, H.-F. Rainville (le juge), L.-A. Jetté, D. Girouard, L.-O. David, J.-X. Perreault, J.-M. Loranger, Chs de Lorimier, Audet, Longpré et Letendre.

Le programme de ces jeunes gens, unis par un sentiment patriotique, était de combattre, par la plume et la parole, le changement de constitution proposé, de démontrer que ce régime politique, suggéré par lord Durham, pour angliciser le Bas-Canada, finirait par nous mettre à la merci d'une majorité hostile à nos droits religieux et nationaux. Ils dénoncèrent surtout l'intention qu'avait le gouvernement de

changer la constitution sans consulter le pays, convoquèrent des assemblées publiques et firent signer des pétitions demandant l'appel au peuple.

Lanctot déploya dans cette croisade une énergie, une activité, un esprit d'organisation et un talent d'écrivain et d'orateur qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. Ses collaborateurs le croyaient sincère, et il l'était autant qu'il pouvait l'être ; nous l'étions nous-mêmes ; nous avions la conviction intime que le droit de veto et le pouvoir accordé aux provinces anglaises d'augmenter leur représentation proportionnellement à leur population, pendant que le Bas-Canada était condamné à garder toujours le même nombre de députés, nous mettraient sous la dépendance d'une majorité qui irait toujours grossissant, et que tôt ou tard il surgirait des conflits où nous serions écrasés. Nous pensions et nous disions que la Confédération était une œuvre prématurée ; que nous n'étions pas assez riches pour acheter les territoires qu'on nous offrait et construire les chemins de fer qu'on nous demandait ; qu'avant de tant nous prolonger aux deux extrémités, nous devions nous renforcer au centre.

Aux événements de dire jusqu'à quel point nous avions raison.

Dans tous les cas nos peines furent perdues,

notre croisade ne servit à rien, nous ne pûmes même pas obtenir l'appel au peuple ; la Confédération fut votée par une grande majorité.

Lanctot n'eut plus dès lors qu'une pensée, un but, celui de se présenter aux prochaines élections générales de 1867, dans la division Est de Montréal. Il commença par se faire élire au Conseil municipal, et, dans l'hiver de 1867, il entreprit, au sein des classes ouvrières, un travail d'organisation gigantesque. Dans le printemps, il avait sous la main la plus puissante association qu'on eût encore vue dans le pays ; chaque corps de métier avait son organisation spéciale, son bureau de direction et ses officiers, et se reliait à une administration centrale. On ne peut se faire une idée de ce qu'il fallut d'énergie et d'habileté à Lanctot pour obtenir ce résultat ; tous les soirs, pendant trois ou quatre mois, il tint des assemblées dans toutes les parties de la ville, faisant chaque fois trois ou quatre discours.

Un soir, dans le mois de juin, une immense procession aux flambeaux parcourait les rues de Montréal ; le coup d'œil était magnifique, tout le monde était dans la rue ou aux fenêtres. En tête de la procession brillait un soleil dont les rayons illuminaient le portrait du héros du jour, puis venait Lanctot lui-même suivi de plusieurs milliers d'ouvriers qui portaient des

insignes, des inscriptions de toutes sortes, et criaient : « Vice Lanctot ! »

Jamais on n'avait vu pareil triomphe.

Si les élections avaient eu lieu quelques jours après, Lanctot aurait été élu par 1,000 à 1,200 voix de majorité. Mais toute sa vie, faute de tact et de modération, il compromit le fruit de ses luttes et de ses travaux ; il était à peine au Capitole, qu'il avait un pied sur la roche tarpéienne ; un instant lui suffisait pour compromettre l'œuvre d'une année.

Pour achever d'enlever le peuple, il s'était mis dans la tête d'établir des magasins à bon marché, où tous les membres de l'association pouvaient se procurer, aux prix coûtant, le thé, le sucre, le riz, toutes les choses de consommation domestique. C'était absurde ; il aurait fallu des capitaux énormes pour soutenir une pareille entreprise, et il n'avait pas le sou ; lorsque les élections arrivèrent, les magasins à bon marché étaient fermés.

Ce n'est pas tout ; comme il lui fallait de l'argent pour mettre à exécution tous ses plans gigantesques, il résolut de faire fortune : il acheta des carrières et des mines de toutes sortes, et, comme il ne doutait de rien, il crut réellement que sa fortune était faite. Mais ayant refusé, dans un moment d'impatience ridicule, de donner à un nommé Sinotte une misérable

somme de \$150, Sinotte, exaspéré, vendit aux conservateurs des lettres compromettantes qui lui firent perdre l'adjudication qu'il avait obtenue des autorités municipales et lui enlevèrent un grand nombre de votes.

Voici le bouquet. Se promenant, un jour, autour de la montagne avec un ami, celui-ci remarqua sur le bord du chemin des rochers dont la vue le frappa. Il descendit de voiture et s'écria : « Lanctot, il y a ici une mine de fer, venez voir. » Lanctot s'élança de la voiture, examina les rochers que son ami lui montrait, et fut convaincu que c'était bien vrai.

Nos deux amis, enthousiasmés, poussèrent leurs explorations plus loin, chargèrent leur voiture de cailloux et s'en retournèrent chez eux avec la certitude que la montagne de Montréal était pleine de fer.

Quels rêves Lanctot fit cette nuit-là ! Ce n'est pas seulement du fer qu'il vit dans ces rêves, mais de l'or, de l'or en quantité infinie. Son ami, qui était chimiste, analysa les cailloux qu'ils avaient emportés et constata bel et bien la présence du fer. Deux jours après, Lanctot était aux États-Unis, en conférence avec de grands capitalistes ; un chimiste était envoyé à Montréal pour visiter les lieux, un rapport favorable était fait, Lanctot achetait la moitié de la mon-

tagne de Montréal et en vendait une partie à un Américain de New-York.

Lanctot avait été mystérieux jusque-là, il ne parlait que par monosyllables ; il ne marchait plus, il volait ; ses voyages aux États-Unis, ses visites à la montagne, le soir, la nuit même, piquèrent la curiosité de ses amis : on lui demandait s'il avait trouvé la pierre philosophale : « Mieux que cela, » répondait-il d'un air triomphant. Enfin, il éclata ; un jour, on lut dans l'*Union Nationale* que M. Lanctot aurait besoin bientôt de 500 à 600 ouvriers pour travailler dans les mines de fer que la montagne de Montréal recelait. Plusieurs le crurent et préparèrent leurs pics et leurs pelles ; les autres hochèrent la tête et opinèrent que les mines de fer de la montagne ne tourneraient pas mieux que les carrières et les magasins à bon marché.

Tout cela se passait dans les huit jours qui précédèrent la votation ; jusqu'au dernier moment, l'opinion du peuple avait paru favorable à Lanctot ; le jour de la nomination, les deux partis en étaient venus aux mains, et les partisans de Lanctot étaient restés maîtres du terrain ; toutes les assemblées qui avaient eu lieu avaient été des ovations pour le candidat des ouvriers. Mais M. Cartier avait, en reculant le plus possible l'élection, prévu ce qui arriverait. Malgré tout, Lanctot aurait peut-être

été élu si, dans son exaltation, il n'avait pas promis à ses comités tout l'argent dont ils auraient besoin. Plusieurs de ces comités passèrent une partie de la première journée de l'élection à attendre vainement l'argent promis. Le deuxième jour, quand Lanctot eut annoncé qu'il n'avait pas un sou, les ouvriers se mirent tout de même à l'œuvre avec un tel dévouement qu'ils réduisirent la majorité de M. Cartier à 230 voix.

Lanctot ne vit pas sans émotion s'évanouir les rêves de gloire et de fortune qui le berçaient depuis des mois. Il parut vouloir tenir tête à la mauvaise fortune, changea le nom de l'*Union Nationale* en celui de l'*Indépendance*, et se mit à prêcher en faveur de la rupture du lien colonial. Mais ses paroles ne trouvèrent plus parmi le public l'écho qu'elles avaient autrefois ; il eut beau se tourner sur tous les sens, il ne put reprendre sa popularité et surtout faire face à ses affaires. Il était ruiné. Au lieu de se remettre tranquillement à la pratique de sa profession et d'attendre les événements, il partit pour les États-Unis, parcourut les divers groupes canadiens-français, semant partout des journaux qui ne vivaient guère que l'espace d'un matin.

Un jour, à bout de ressources, il reprit la route du Canada et se remit à exercer sa profession en société avec l'un de ses frères. Il aurait

pu, grâce à son talent d'avocat, se refaire une clientèle s'il ne s'était pas mis dans la tête de se relancer dans la politique et même de briguer les suffrages du peuple.

Il se porta candidat, en 1871, contre l'échevin David ; il eut trois ou quatre cents voix. L'année suivante, en 1872, que vit-on ?... Lanctot soutenir l'homme qu'il avait dénoncé toute sa vie comme l'ennemi de son pays, sir Georges-Etienne Cartier. Il choisissait mal son temps ; le peuple votait en masse pour l'adversaire de Cartier, M. Jetté, qui fut élu par 1,300 voix de majorité.

Ce pauvre Lanctot n'était plus qu'une feuille morte à la merci de tous les vents.

En 1875, il fut obligé de repartir pour les États-Unis, suivi de sa femme et de ses enfants. Cette fois, il eut presque de la misère, et sa famille souffrit.

Il revint au Canada comme agent d'une machine admirable qu'un Canadien des États-Unis, M. Lefebvre, avait inventée pour prévenir les accidents de chemin de fer. Étant allé à Ottawa, il vit M. Lusignan qui, toujours prêt à rendre service à quelqu'un, même à son détriment, lui conseilla de prendre la rédaction du *Courrier de l'Outaouais*, à raison de \$15 par semaine. Lanctot accepta, et quelques mois après, grâce aux efforts de M. Lusi-

gnan et à la protection du docteur St-Jean, il était nommé rapporteur ou sténographe de la Chambre à raison de \$45 par semaine. Il se plaisait à dire, dans ce temps-là, à ses amis, qu'il savait bien qu'il finirait par entrer à la Chambre.

Après la session, il achetait le *Courrier de l'Ou-taouais*, le transportait à Hull, entreprenait une guerre à mort contre certains employés du conseil municipal de cette ville, et devenait l'homme le plus populaire de Hull. Encore une fois, il avait frappé la veine populaire ; on ne jurait que par Lanctot ; il faisait mettre à la porte les conseillers et employés municipaux, les remplaçait par des hommes qui lui étaient dévoués ; était nommé avocat de la ville, et imposait en toutes choses ses volontés. Malheureusement, là comme ailleurs, il perdit tout en abusant de son influence, en montrant au peuple que l'ambition personnelle, plus que l'intérêt public, le faisait agir ; il persécuta tellement ceux qu'il avait renversés, qu'il en fit des victimes et tourna contre lui le sentiment public. Bientôt, il fut abandonné par ses plus chauds partisans ; ses adversaires revinrent au pouvoir, le destituèrent comme avocat de la ville, et il perdit même la plus grande partie de sa clientèle.

La santé lui manqua en même temps ; le feu

qui le dévorait avait fini par le consumer ; la machine était usée.

Le printemps dernier, il se rendit, avec sa femme, sur une ferme qu'il avait achetée dans les montagnes, à dix lieues de Hull, dans le but de refaire sa santé. Il avait loué sa maison, à Hull, à son ami M. Lusignan ; il était là depuis trois semaines, lorsque tout-à-coup son état empira gravement ; il voulut se rendre chez lui et partit, accompagné du père de M. Lusignan ; plusieurs fois il fut obligé de descendre de voiture pour se reposer, pour ne pas mourir en chemin. Il arriva chez lui à huit heures du soir, se coucha et se réveilla vers deux heures avec le râle de la mort ; il appela sa femme, lui demanda de préparer quelques médicaments, et expira. Il fut transporté à Montréal, où il fut inhumé sans bruit, au milieu de l'indifférence générale.

Quelle étrange destinée ? Quelle existence tourmentée ! Quels efforts gigantesques, et quels maigres résultats !

Il est mort à 39 ans, et, cependant, il en avait vécu au moins soixante ; il avait déployé plus de talent, plus d'énergie et d'activité que beaucoup de grands hommes, fondateurs d'empires. Il n'est pas nécessaire de l'avoir connu, il suffit de savoir ce qu'il a fait pour être convaincu que Lanctot avait de grandes qualités, des ap-

titudes remarquables, une intelligence des plus vigoureuses et des plus brillantes, un esprit ingénieux, fort et souple, un caractère de fer et d'acier, capable d'entreprendre et de mettre à exécution les entreprises les plus difficiles et les plus dangereuses.

Avocat distingué, journaliste redoutable, orateur politique de premier ordre, il semblait posséder tous les talents. A un esprit capable de sonder les questions les plus abstraites du droit, il joignait une imagination qui s'élevait sur les sommets les plus élevés du monde intellectuel. Il était terrible dans la polémique, maniait le sarcasme sans peur et sans pitié, mettait tant d'enthousiasme, de colère et d'indignation dans son style, qu'on aurait cru qu'il écrivait avec un fer rougi au feu.

Violent, implacable dans ses écrits, il montrait dans ses discours une modération qui étonnait tout le monde ; ce n'était plus le même ; il parlait avec une grande véhémence, mais dans un langage généralement poli et modéré.

Il a été certainement l'un des orateurs politiques les plus remarquables de son temps ; il n'avait pas la chaleur, l'influence magnétique de Chapleau, le verbe imposant de Morin, l'éloquence raffinée de Laurier, ni la parole pénétrante de Mercier, mais il était de taille à

lutter contre ces orateurs distingués sur les hustings, et il savait mieux qu'eux frapper l'esprit d'une population de ville, peut-être parce qu'il était plus démagogue. Son langage était correct, sa phrase longue mais généralement bien faite, sa voix forte et sympathique, son débit un peu monotone et trop solennel parfois pour le husting, mais énergique et animé. Il avait bien la colère, l'indignation, mais il manquait d'émotion, de véritable émotion ; il était incapable de pleurer et de faire pleurer un auditoire.

Il n'était ni grand, ni gros, comme pouvaient se l'imaginer ceux qui le jugeaient de loin par le bruit qu'il faisait ; il était petit, grêle, mais il avait une belle tête blonde, un front haut, droit, artistique, le regard expressif, une jolie figure blanche qu'encadraient admirablement une chevelure abondante et bouclée, une barbe épaisse et ondulée. Il se plaisait à rappeler qu'un phrénologue lui avait dit qu'il avait du lion dans le haut de la figure.

Au moral, il offrait de singuliers contrastes à l'œil de l'observateur, un mélange de qualités et de défauts, de diamants et de scories, de bonnes et de mauvaises herbes, véritable kaléidoscope où tout changeait de forme et de couleur en un clin-d'œil. Sobre, moral, laborieux, aimant, généreux, charitable, patriote,

religieux même à ses heures, il était aussi parfois rude, violent, intraitable, injuste dans ses emportements et ses vengeances, extrême en tout. Mais son grand défaut, la cause de tous ses écarts de jugement, la source de toutes les erreurs qui ont marqué sa vie, c'était l'ambition, cette fièvre de pouvoir, de fortune et de popularité qui obscurcissait son intelligence, émoussait son sens moral, faussait sa conscience, et lui faisait croire tout ce qu'il avait intérêt à croire. Il avait fini par indentifier tellement l'idée qu'il voulait faire triompher avec son intérêt personnel, avec ses projets d'avenir et d'avancement, qu'il ne pouvait les séparer ; il élevait à la hauteur d'un principe ce qui n'était bien souvent, au fond, qu'un rêve de son ambition, et prenait pour une certitude ce qui n'était que le mirage de son amour-propre.

On s'expliquait, en voyant Lanctot, comment certains hommes peuvent, en temps de révolution, sous l'empire de convictions passagères et d'une exaspération dangereuse, commettre tant d'excès.

Lanctot était né agitateur ; s'il eût vécu en France en 1793, il eût rivalisé avec Camille Desmoulins en fougue révolutionnaire ; si, au lieu de naître, il eût été homme fait en 1838, sa nature révolutionnaire, autant que le patriotisme, en aurait fait un héros ; il serait monté sur l'échafaud, en criant comme Hindelang : « Vive la liberté ! »



LOUIS-JOSEPH PAPINEAU

(1922)

Le vingt-huit septembre était l'anniversaire de la mort de Papineau et le sept octobre courant était l'anniversaire de sa naissance. Le temps est donc bien choisi pour le rappeler au souvenir de ses compatriotes.

Un journal publiait, il y a déjà plusieurs semaines, sous la signature « Un vieux libéral », un article dont le fond et la forme étaient excellents, mais injuste pour ceux qui, comme moi, n'ont cessé depuis cinquante ans de rendre hommage à la mémoire des patriotes de 1837 et de Louis-Joseph Papineau spécialement. Il me mettait parmi ceux qui se rendent coupables d'indifférence à l'égard du grand tribun. Évidemment « Un vieux libéral » n'est pas aussi vieux qu'il le prétend, car s'il l'était, il saurait qu'en 1871, à une époque où il était difficile de faire l'éloge de Papineau et des Patriotes, surtout dans un journal comme *L'Opinion Publique*, j'entrepris une campagne dans le but de les réhabiliter, de rappeler leur dévouement à la cause de la liberté, à la cause de la patrie cana-

dienne. Il saurait que dans des livres et des journaux je n'ai cessé de dire, de répéter, qu'ils avaient droit à nos hommages, à notre reconnaissance. Il saurait que plus d'une fois j'ai proclamé que Papineau méritait d'avoir un monument.

Le deux juin 1870, j'écrivais dans l'*Opinion Publique* :

« M. Papineau achève sa course ; il disparaîtra, le dernier, de cette grande génération dont il a été l'astre le plus brillant. La mort le trouvera ce qu'il aura été pendant près d'un siècle ; certains hommes ressemblent aux pyramides, rien ne peut les entamer ».

Quelques mois plus tard, il mourait, et je disais dans le même journal :

« Elle est éteinte cette belle intelligence qui a jeté tant d'éclat sur le nom canadien. On ne l'entendra plus cette voix éloquente dont les accents éveillèrent dans l'âme du peuple le patriotisme et l'espérance et firent trembler le despotisme. Il a cessé de battre ce cœur ardent qui sous les glaces de la vieillesse conservait encore la flamme des vertus civiques...

« Au premier glas qui annonça la fatale nouvelle, la patrie tressaillit dans son cœur ; elle se

transporta par la pensée dans cette douce retraite de Montebello qu'il a immortalisée ; et là, dans une chambre tendue de noir, à demi éclairée par une pâle lumière, elle reconnut le corps inanimé d'un de ses plus nobles enfants. Elle se rappela ce qu'il avait fait pour elle, pour son honneur, pour la liberté, et elle pleura.

« Elle se le représenta depuis le jour où il recueillit des mains tremblantes de son illustre père le drapeau national jusqu'à cette lugubre insurrection de 1837, et devant ces souvenirs glorieux elle voulut qu'il n'y eut place que pour le respect et l'admiration.

« Ses vœux furent exaucés.

» Des fleurs et des couronnes tombèrent de toutes parts sur la tombe de ce grand citoyen ; des voix étrangères se mêlèrent aux voix de la patrie pour faire l'apothéose du défunt et le placer parmi les hommes qui ont honoré l'humanité par le patriotisme et l'amour de la liberté ».

Répéter tout ce que j'ai dit depuis cinquante ans pour recommander Papineau à l'estime et à la reconnaissance des Canadiens-Français, serait trop long.

Quant à son monument, j'en ai souvent causé avec des amis, avec notre poète national Louis Fréchette spécialement, et nous aurions mis notre projet à exécution si certaines circonstances

ne nous en avaient pas empêchés. Mais pourquoi les jeunes ne font-ils pas ce que les *vieux* ne peuvent faire ? Qu'est-ce qui les empêche de rendre cet hommage à celui qu'ils admirent tant avec raison ? En attendant, grâce au zèle et au dévouement de Mlle Augustine Bourassa, qui se donne tant de peine pour glorifier la mémoire de son père et de son grand-père, j'ai pu mettre la main sur des documents précieux, des lettres spécialement écrites par M. Papineau, des États-Unis et d'Europe, de 1838 à 1845. Ces lettres jettent du jour sur certains faits et gestes de M. Papineau, qui ont été plus ou moins pervertis ou mal interprétés. Par exemple, on y voit que lorsqu'il quitta Saint-Denis, avant le combat, ce fut à la demande pressante de Wulfred Nelson et des chefs patriotes qui étaient d'avis qu'il pouvait être bien plus utile à la cause des patriotes aux États-Unis qu'au Canada, en sollicitant l'appui des autorités américaines, et c'est lorsqu'il constata qu'il n'y avait rien à espérer de ce côté-là qu'il s'opposa à la déplorable insurrection de 1838 organisée par Robert Nelson, et partit pour la France, dans le but d'intéresser le gouvernement de notre ancienne mère-patrie à la cause des patriotes. Là comme aux États-Unis, les hommes publics le traitèrent avec beaucoup de déférence et de sympathie, mais ne voulurent pas

compromettre leurs relations avec l'Angleterre, en s'intéressant trop vivement aux affaires du Canada et spécialement au sort des Patriotes.

Il donne des détails intéressants sur ses entrevues avec plusieurs des hommes les plus éminents de France et d'Angleterre qu'il apprécie d'une façon souvent piquante. Loin de la patrie et de sa famille qu'il aime ardemment, il ne cesse de s'occuper de leur sort, de leur bonheur, elles sont l'objet de sa sollicitude, de ses inquiétudes, de ses conseils. Sa correspondance dénote un caractère sympathique, un cœur affectueux, une nature aimante, dévouée à son pays, à sa famille, à ses amis. Elle dénote aussi une âme profondément religieuse et respectueuse de la divinité, des commandements de Dieu et des œuvres de la religion. L'un de ses premiers soins, à Montebello, fut de construire une chapelle qu'il visitait souvent et où il aurait voulu que son corps fût déposé après sa mort. Dans l'une de ses lettres il demande à un ami de lui envoyer des chandeliers pour sa chère chapelle. Quoique porté vers la libre-pensée comme plusieurs des hommes de son temps, il avait le sentiment religieux de ses ancêtres, respectait, admirait même le zèle des prêtres et des religieuses pour la foi catholique.

Tous ceux qui comme moi l'ont connu et entendu ne peuvent oublier l'impression qu'ils en

ont reçue. De tous les hommes publics que j'ai connus, celui qui, sous plus d'un rapport, lui ressemblait le plus était Laurier. Doués tous deux d'un extérieur empreint de noblesse, de dignité et de manières rappelant les grands seigneurs d'autrefois, ils n'en étaient pas moins démocrates de cœur et d'esprit, aimant le peuple et soucieux de son bonheur, de ses droits, de ses libertés.

Les historiens sont unanimes à déclarer que de 1810 à 1834 et même 1837, la conduite politique de Papineau a été admirable, irréprochable.

Que Papineau ait un monument ou non, il vivra dans l'Histoire où il sera au premier rang parmi les hommes qui ont illustré leur race.

Mais les deux Papineau, le père et le fils, devraient avoir un monument commun, car ils furent dignes l'un de l'autre et méritent d'être unis dans la même immortalité.

Il serait difficile de dire lequel fut le plus grand, a plus de droit à nos hommages, à notre reconnaissance.



CHARLES LABERGE

(1894)

Trouver moyen d'être habile et honnête, religieux, pieux même et libéral, modéré, patient, bienveillant et vertueux, dans une atmosphère d'exagérations, de violences, de passions et d'égoïsme, demande un esprit et un caractère bien trempés.

Tel fut Charles Laberge.

Charles-Joseph Laberge est né à Montréal, le vingt octobre mil huit cent vingt-sept. Son père, Ambroise Laberge, était marchand ; sa mère était une demoiselle Franchère, sœur de Gabriel Franchère, l'explorateur. Restée veuve et sans fortune, avec quatre enfants en bas âge, la mère du défunt, chez qui l'énergie était héréditaire, enseigna quelque temps la musique pour subvenir aux besoins de sa petite famille.

Charles, dont la santé était délicate, fut confié aux soins d'un brave cultivateur de la Rivière-des-Prairies. Le grand air, l'exercice et les soins les plus minutieux rétablirent sa santé et lui permirent de commencer ses études.

C'est au collège de Saint-Hyacinthe qu'il entra, dans cette excellente maison d'éducation si fertile en talents. On ne tarda pas à distinguer dans ce petit garçon à l'air si fin et si enjoué, aux allures si vives, les germes d'un talent destiné à jeter un grand éclat.

Ses premiers essais littéraires et oratoires firent sensation ; il obtenait sans effort et sans travail des succès que beaucoup d'autres cherchent vainement en travaillant.

Lord Elgin étant allé visiter le collège de Saint-Hyacinthe, Charles Laberge fut chargé de lui présenter une adresse. Au lieu de lire, comme on fait généralement, il prononça un petit discours qui fit dire à l'intelligent gouverneur et à sa suite que le jeune Laberge serait un jour un orateur distingué.

Parmi ses compagnons de classe étaient Mgr Fabre, M. Joseph Armand, le Rév. M. Piette, le Rév. M. Champou, M. Louis Delorme, ancien député du comté de Saint-Hyacinthe à la chambre fédérale, M. Hilaire Blanchard, notaire de Saint-Hyacinthe.

Ses études finies, Charles Laberge étudia le droit.

C'était le temps où la jeunesse de Montréal fondait l'Institut Canadien et se préparait par l'étude et la discussion aux luttes de l'avenir.

Charles Laberge ne tarda pas à se distinguer au milieu de cette jeunesse ardente.

Reçu avocat en 1848, il entra en société avec R. Laflamme ; mais, trois ou quatre ans plus tard, il alla se fixer à Iberville où il se fit en peu de temps une si belle position qu'aux élections générales de 1854, les électeurs du comté d'Iberville l'élurent avec enthousiasme pour les représenter à l'assemblée législative. Il fut l'un des plus brillants dans cette jeunesse ardente de 1854 et l'un des orateurs les plus populaires de l'époque.

Les élections de 1854 furent, comme on le sait, le plus grand succès du parti libéral dans ce pays. Tous ces jeunes gens, qui s'étaient formés dans les luttes de la tribune et du journalisme, s'étaient lancés dans les campagnes et avaient pris d'assaut une quinzaine de comtés.

C'est Laberge qui proposa Dorion comme chef du parti, dans une réunion des députés tenue à bord du *New Era* qui les conduisait à Québec pour l'ouverture de la session.

Dès son premier discours à la Chambre, il se fit remarquer parmi les meilleurs orateurs et fut considéré comme l'un des chefs du parti. Il rédigea presque seul *Les Débats*, un petit journal que les députés libéraux fondèrent en arrivant à Québec afin d'avoir un organe pendant la session.

Ses discours et ses écrits, son esprit et son caractère lui firent une grande popularité. Ses adversaires l'estimaient et le respectaient, ils l'appelaient « le rossignol de la démocratie. »

L'auteur de la fameuse *Pléiade Rouge* commençait son portrait en disant : « Saluons avec respect l'étoile de première grandeur qui s'offre à nos regards. »

Aucun banquet, aucune réunion n'avait lieu sans que Laberge fût invité à y prendre la parole. Quelquefois le géant Papin le prenait et, le tenant au bout de ses deux bras, disait : « Parle, p'tit Charles. »

Lorsque le ministère conservateur tomba, en 1857, sur la question du siège du Gouvernement, il entra comme solliciteur-général dans le gouvernement Brown-Dorion, qui ne dura que vingt-quatre heures.

La faiblesse de sa santé, la violence des luttes politiques de l'époque et les exigences de l'éducation de sa famille le décidèrent, en 1860, à quitter la carrière politique pour se consacrer exclusivement à sa profession.

En 1863, le gouvernement libéral le nommait juge à Sorel, à la place du juge Bruneau qui avait obtenu un congé. Sa droiture d'esprit et d'intentions lui gagna un peu de temps la sympathie et la confiance du barreau et du public dans le district de Richelieu.

Malheureusement, un an après, les ministres conservateurs, que étaient revenus au pouvoir, le destituaient en donnant pour raison que Laberge ayant été nommé juge suppléant, et, la vacance n'existant plus, on n'avait plus besoin de ses services.

Laberge fut obligé de s'en retourner à Saint-Jean et de se remettre à son bureau. Pendant deux ou trois ans, il ne prit pas une part considérable à la politique ; il se contenta d'écrire de temps en temps quelques articles dans le *Franco-Canadien* qu'il avait fondé en 1860 avec son digne ami, M. Marchand, député de Saint-Jean.

Mais en 1865, lorsqu'il fut question de la Confédération, il reprit la plume et la parole. Ce projet politique, qu'on imposait au peuple sans le consulter, effraya son patriotisme. Un jour, les jeunes gens de Montréal l'invitèrent à venir de Saint-Jean prononcer un discours à une assemblée publique convoquée dans le but de protester contre la Confédération. L'effet qu'il produisit fut considérable. Répondant à ceux qui disaient que les adversaires de la Confédération n'indiquaient aucun autre remède à la situation, il dit :

« Je n'admets pas qu'un changement de » constitution soit devenu nécessaire, mais, sup- » posons qu'il le soit, sommes-nous justifiables

» d'accepter un régime politique qui va nous
» donner trois ou quatre ennemis au lieu d'un ?
» Si déjà nous avons tant de peine à lutter
» contre le Haut-Canada, comment ferons-nous
» lorsque nous aurons à combattre contre trois
» ou quatre autres provinces ?

« S'il faut changer de constitution, séparons-
» nous, puisque nous ne pouvons pas nous ac-
» corder, et faisons régler les questions de douane
» et de tarif intéressant toutes les provinces par
» un petit congrès qui n'aura pas le droit de s'oc-
» cuper d'autre chose ».

C'est dans cette importante assemblée que M. Cherrier prit la parole et parla avec tant de force contre le nouveau projet politique. M. Cherrier parlait bien, mais il hésitait quelquefois et ne trouvait pas toujours du premier coup le mot qu'il cherchait.

« Quel est, disait-il, le pouvoir le plus, le plus propre propre à

C'est un « pouvoir d'eau, » dit Laberge,

C'est à peu près dans le même temps qu'il publia dans l'*Ordre* des articles remarquables qu'il signa : *Libéral, mais Catholique*.

Laberge n'avait jamais partagé les idées avancées de quelques-uns de ses amis ; en vieillissant il s'en éloigna davantage et ne garda du libéralisme que ce qui est compatible avec les principes catholiques et l'état social

de notre pays. Il sut en cela concilier ses convictions de catholique avec l'intérêt du parti auquel il appartenait.

C'est la raison qui le fit choisir comme rédacteur du *National*, lorsqu'un grand nombre de citoyens de Montréal résolurent, après la chute du *Pays*, de fonder un journal dont les principes fussent acceptables par tous les amis de la bonne administration des affaires publiques.

Malheureusement la terrible maladie qui le minait et le conduisait lentement au tombeau, l'empêcha de donner quelquefois à sa rédaction l'énergie et la vivacité nécessaires. Il est même étonnant qu'il ait pu jusqu'au dernier moment déployer autant de talent et supporter le travail assidu qu'exige la rédaction d'un journal quotidien.

Laberge était petit de taille, délicat, mais bien fait. Une tête finement taillée, pourvue d'une chevelure abondante, noire et bouclée, un front découvert à lignes régulières, un regard doux et modeste, une physionomie franche, ouverte, pleine de finesse et de bienveillance, un air pensif, un peu rêveur... tout son extérieur inspirait la sympathie et révélait une nature d'élite, une intelligence de premier ordre.

Il y avait dans ses manières comme dans ses actes une délicatesse qui tenait plus de la femme

que de l'homme, une distinction et une douceur qu'on ne pouvait se lasser d'admirer. On aurait dit qu'il était sans cesse préoccupé du désir de se rendre utile et agréable à ses semblables, d'éviter tout ce qui pouvait froisser et incommoder ceux avec qui il vivait. Comment définir sa charité ! Sous ce rapport comme sous plusieurs autres, il ressemblait à Norbert Morin ; il donnait au delà de ses moyens ; jamais un malheureux ne lui tendait vainement la main ; plusieurs fois il s'est privé et mis même dans l'embarras pour satisfaire ce noble penchant.

Il faisait le bien naturellement, sans effort et sans arrière-pensée, secrètement et discrètement. C'est de lui qu'on peut dire qu'il était « Franc et sans dol », qu'il aimait son prochain, sa patrie et son Dieu, que jamais volontairement il n'a fait de mal à personne. Il n'y avait pas de place en lui pour l'égoïsme, pour la haine et pour l'orgueil ; même au plus fort de la lutte, dans les discussions les plus ardentes, il conservait son sang-froid et sa bienveillance, et s'oubliait soi-même pour ne voir que l'intérêt public.

Ajoutons enfin qu'à toutes ces qualités du cœur, Laberge joignait les dons les plus précieux de l'intelligence. Ses discours et ses écrits, alors que ses facultés étaient dans tout leur éclat, étaient pleins de verve, pétillants

d'esprit, remarquables par le fond et par la forme.

Doué d'une imagination brillante, d'une sensibilité exquise, d'un jugement sain et d'un grand discernement, il unissait des facultés qui s'excluent d'habitude.

Ses discours à la Chambre sur le divorce et les écoles séparées, ses conférences à l'Institut Canadien sur le duel et le progrès, et les nombreux écrits qu'il a publiés dans l'*Avenir*, le *Pays*, le *Franco-Canadien* et l'*Ordre* mériteraient d'être réunis et formeraient un volume précieux.

Il est malheureux que la maladie soit venue l'abattre dans le temps où son talent mûri par l'étude et la réflexion aurait pu produire des fruits si abondants.

Mais hélas ! on dirait que notre société est condamnée à subir ces trépas prématurés, ces pertes funestes.



SIMÉON MORIN

(1894)

Météore brillant dont le passage rapide à travers le firmament a ébloui un instant tous les regards ; étoile d'un matin qui n'a pas eu de lendemain ; plante fugace qui n'a voulu, il semble, étaler ses charmes qu'un moment, pour se faire regretter.

Sous la tombe obscure qui, dans un humble village de campagne, couvre les restes de Siméon Morin, que de promesses, d'espérances et de rêves ensevelis ! C'est bien là, sur cette tombe, qu'on devrait mettre une colonne brisée, une corne d'abondance renversée, tout ce qui peut symboliser une existence prématurément détruite.

La nature avait tout fait pour lui ; elle lui avait donné ce qui séduit et entraîne les hommes, la beauté intellectuelle et physique, les dons du corps et de l'esprit.

A l'époque où nous le représentons, un embonpoint un peu précoce et forcé corrigeait ce qu'il y avait de trop jeune, de trop efféminé dans sa figure ; la taille et les formes vigoureuses de

l'homme, avec ces traits et ce teint d'enfant ou de jeune fille, produisaient un bon effet. On aimait à voir tant de talent et de vigueur joints à tant de jeunesse et de fraîcheur. On était prévenu favorablement avant de l'avoir entendu ; et quand on l'entendait donc ! Il fallait voir l'enthousiasme de la foule.

On venait de dix et vingt lieues à la ronde aux assemblées auxquelles il devait parler, et on trouvait que personne ne lui était supérieur. Pourtant, les orateurs ne manquaient pas à cette époque : c'étaient Papin, Loranger, Laberge, Piché, les Dorion, Laflamme, Labrèche-Viger, et combien d'autres ?

Morin n'avait pas la culture littéraire de Laberge, l'esprit fin de Loranger, le souffle puissant de Papin, mais il était plus complet, plus entraînant et plus frappant. Il avait de la hauteur dans les idées et de la vigueur dans l'expression, de la chaleur et de la noblesse dans le geste, dans la physionomie, dans la déclamation. Rien de vulgaire, de populacier chez lui ; on se sentait, en le voyant, en face d'un homme supérieur, auquel l'esprit de parti pouvait faire commettre des fautes, mais point de bassesses. Il avait l'air et le ton des orateurs bonne race, le coup d'aile des oiseaux de haut vol.

Les luttes de partis commençaient alors à devenir trop personnelles, trop violentes ; on

faisait un abus coupable de la religion et de l'argent, mais il y avait place encore pour les esprits et les caractères élevés. Les hommes de talent de la Pléiade Rouge, développant les germes de libéralisme qui existaient dans presque tous les esprits instruits de notre pays, avaient fait éclore des idées avancées dont la discussion donnait de l'essor au talent.

Morin compléta la ruine de ces idées, la dérouta de cette école politique, dont le parti libéral d'aujourd'hui, devenu très conservateur, expie encore les fautes et les exagérations. Il s'attaqua au représentant le plus populaire de cette école, à celui qu'on appelait alors Danton ou le *Gros Cannon* de la démocratie, au géant Papin, qui se portait candidat dans le comté de l'Assomption contre M. Louis Archambault.

La lutte fut terrible.

Morin n'avait alors que vingt-trois ans, et il avait l'air d'un enfant. C'était la lutte de David contre Goliath. Le géant fut élu par quelques voix de majorité seulement.

Deux ans après, en 1856, Morin était élu par acclamation dans le comté de Terrebonne. Il soutint devant la Chambre la réputation d'orateur qu'il s'était faite sur les hustings. Les journaux anglais l'appelèrent *the rising star*, l'étoile naissante du nord. Du premier coup, il prit le ton de l'éloquence parlementaire et

conquit sa place parmi les premiers orateurs de la Chambre. Doué d'imagination, de jugement et d'un grand sens politique, connaissant, comme par intuition, le droit constitutionnel, ses discours remplis de raisonnements frappants et concis, prononcés dans un langage choisi, d'une voix un peu claire, mais sonore et agréable, faisaient autant d'impression sur la Chambre que sur le peuple.

C'était la même chose au Barreau, à la Cour criminelle surtout, où il plaïda des causes qui eurent du retentissement.

Qui ne se rappelle le procès du jeune Parent, accusé d'avoir tué un vieillard du nom de Simpson ? La Fontaine et Aylwin sur le banc ; Johnson, représentant la couronne ; Loranger et Morin, plaïdant pour l'accusé !...

La Cour criminelle n'a pas eu de plus beaux jours. Morin fut magnifique. Il nous semble encore entendre cette voix vibrante, émue, cette parole tantôt véhémence, tantôt sarcastique ou suppliante.

Le juge Lafontaine s'essuyait les yeux ; la plupart des jurés pleuraient ; Parent fut acquitté. Dans la cause de Vincelette et Gaboury, à laquelle s'attachait un intérêt politique, il eut des mouvements magnifiques, des mots terribles. Parlant d'une femme qui s'était évanouie en rendant un témoignage suspect, il s'écria :

« Vous l'avez entendue, vous l'avez vue, pâle d'abord, froide comme le marbre, puis haletante, agitée, bouleversée par le remords, et suant le parjure que sa bouche ne pouvait plus proférer. »

La politique l'arracha malheureusement à la profession pour le jeter dans cette vie d'émotions, d'enivrements et de déboires où les naufrages sont si nombreux et lamentables. Devenu ministre, à l'âge de vingt-huit ans, entouré d'amis et d'admirateurs, il lui manqua, pour continuer à s'illustrer et à honorer son pays, les habitudes de tempérance, de travail et l'amour du devoir qu'il avait perdus dans le brouhaha politique. Il montra qu'il avait plus de talent que de caractère ; ses meilleurs amis furent consternés, le peuple désappointé. Battu en 1861 et en 1863, il accepta la place de secrétaire de la Codification, et en 1873, il fut nommé protonotaire de Joliette.

C'était un ensevelissement peu digne d'un homme fait pour être un chef de parti, et qui, probablement, eût remplacé Cartier.

On a dit que Cartier n'a pas cherché à se préparer des successeurs ou des héritiers politiques, et qu'il n'a pas fait pour Morin tout ce qu'il aurait pu. On aime tant à justifier de quelque manière les fautes et les chutes de ceux qu'on aime, qu'on est souvent injuste envers les autres. Il n'y a pas d'excuse acceptable pour celui qui,

pouvant servir, illustrer même son pays, son nom et sa famille, refuse de vivre et de travailler. Ceux-là ne sont pas de véritables grands hommes qui, parcourant un chemin semé de fleurs, s'arrêtent et se découragent aux premières épines qu'ils rencontrent.

M. Morin était né à Lavaltrie, de Joseph Morin, cultivateur, et de Félicité Pelletier, le 20 janvier 1831. Il était, par sa mère, petit neveu de Solomon Juneau, le célèbre fondateur de Milwaukee, et cousin de Joseph Papin par la branche des Pelletier. Tout jeune, il donna des preuves de la plus vive intelligence. Il entra au collège de l'Assomption, à l'âge de neuf ans, et en sortit, ses études faites, à l'âge de dix-sept ans. C'est là, au collège, qu'il commença à faire sa réputation d'orateur. Dans le discours et la composition, il n'avait pas d'égal ; ses succès, dans les pièces où il jouait les principaux rôles, enthousiasmaient les élèves et leurs parents. « Il deviendra un grand orateur, ce petit Morin » disaient tous ceux qui l'entendaient.

Il vint étudier le droit à Montréal et entra dans le bureau de MM. Cherrier et Dorion. Reçu avocat, il forma une société avec l'hon. Gédéon Ouimet et M. Wilfrid Marchand. Mais, comme nous l'avons dit, c'est à la politique surtout qu'il donna son temps et consacra ses brillantes facultés.

La politique !... Quelle sirène dangereuse à un âge où l'amour de la gloire, les applaudissements et les fanfares de la renommée exercent tant d'empire sur l'âme ! Les succès qu'elle offre au jeune homme de talent sont si faciles, si rapides et si retentissants, comparés à ceux d'une profession qui demande des années d'un travail pénible et souvent ingrat ! Arriver au pas de course, au milieu des applaudissements de tout un peuple et des fumées de la gloire, est si agréable ! On n'est pas encore rendu, dans notre pays, à la conclusion qu'il vaut mieux aller moins vite et plus sûrement ; que le temps, l'étude et l'expérience sont les éléments nécessaires des réputations durables et des existences vraiment utiles.

Morin fit ce que les hommes de talent, qui ont de l'ambition, ont toujours fait et font encore dans notre pays, il s'occupa de journalisme et de politique, mit sa plume et sa parole au service de son parti. L'un des fondateurs et rédacteurs de la *Patrie*, il écrivit dans ce journal distingué des articles qui furent fort appréciés. Les fondateurs de la *Patrie* s'aperçurent, comme bien d'autres avant et après eux, que, faute de grandes fortunes, il n'y a pas de place, dans notre monde politique, pour des journaux ou des hommes de parti indépendants ; que le seul moyen de réussir et d'être utile est d'emboîter

le pas derrière les chefs, tout en cherchant à les contrôler et à leur faire adopter les mesures qu'on croit utiles au pays.

Morin, dont la parole était partout recherchée, prit part aux luttes émouvantes qui finirent par la division de l'Institut Canadien et la fondation d'une institution qui n'a pas fait le bien qu'aurait produit l'autre, si, au lieu de l'abandonner, on avait persisté à y rester pour la réformer.

Je ne parle que de la jeunesse de Morin pour la bonne raison qu'il n'y a rien à dire de Morin devenu homme. Après trente ans, cette étoile brillante, sur laquelle tout le pays avait les yeux fixés, commence à pâlir, à s'éclipser et finit par disparaître au milieu de l'indifférence générale — éclipse fatale qui a privé le pays d'une de ses plus vives lumières, fin prématurée d'une existence qui aurait pu être si glorieuse pour la patrie.

Il n'y a pas de doute que l'un des défauts les plus saillants de notre race est le manque d'application, de patience et de persévérance, le besoin exagéré de plaisir et d'amusement, une répugnance pour le travail long, aride et ennuyeux, pour l'effort continu et fatigant.

C'est un défaut contre lequel il faut réagir énergiquement et prémunir la jeunesse.



FÉLIX MARCHAND

(1904)

Il est des hommes dont la vie est bonne pour leurs parents, leurs amis, leurs concitoyens, pour tout le monde ; dont la vue seule inspire de bons sentiments, réjouit l'âme ; qui répandent le bonheur autour d'eux.

Félix Marchand était de cette classe privilégiée d'hommes qui paraissent vivre pour être heureux et rendre les autres heureux.

Il avait l'esprit qui amuse et réjouit, le cœur qui émeut, la bienveillance la plus franche, la plus sincère, la bonté, la charité du véritable chrétien, une rare délicatesse de sentiments qui se manifestait dans toutes ses actions, dans toutes ses paroles.

Rien de grossier, de trivial, de mesquin, de heurté, de choquant chez lui ; il avait les idées intérieures et extérieures du gentilhomme.

Il était bon naturellement, sans effort, craignant toujours de blesser quelqu'un, de faire de la peine à autrui, de manquer d'égards et de charité.

Sa conversation était charmante, pleine

d'esprit, de bons mots, de gaieté ; il était aussi français de cœur que d'esprit. Plusieurs de ses bons mots et de ses reparties sont connus. Un jour, à l'Assemblée législative de Québec, il était question d'emprunts. Le ministère Joly avait réussi à faire un emprunt à 4% et le gouvernement Chapleau avait été forcé de payer 5% pour un emprunt de même nature. Mais Adélard Sénécal, voulant mettre ses amis en état de dire que leur emprunt était aussi avantageux que celui de M. Joly, avait payé la différence de 1%. Les députés de l'opposition interpellaient les ministres et les pressaient de dire combien ils avaient payé. Enfin, l'un des ministres, M. Loranger, répondit laconiquement :

— Quatre pour cent *net*.

— Oui, répondit Marchand, quatre pour cent *net* et un pour cent *sale*.

Marchand aimait les lettres, les cultivait avec amour et succès ; ses poésies, ses charmantes comédies dénotent un talent peu ordinaire, des aptitudes remarquables. Le notaire, l'avocat ou le médecin qui cultivent les fleurs de la poésie au milieu des pierres et les épines de leurs occupations prosaïques, ont un grand mérite.

M. Marchand fut notaire, journaliste, homme politique, député, ministre. Il avait une famille

assez nombreuse qu'il faisait vivre sur un excellent ton. C'est dire qu'il devait lui rester peu de temps pour développer ses aptitudes littéraires, pour atteindre la perfection de l'art. C'est le sort de tous ceux qui écrivent dans ce pays ; il faut qu'ils soient admirablement doués par la nature pour produire des œuvres si remarquables dans des conditions si difficiles, pour que leur talent résiste aux influences les plus délétères, et parvienne à s'affirmer à travers les exigences d'une vie absorbée par mille soucis, mille préoccupations matérielles.

C'était une organisation physique et intellectuelle bien équilibrée, où les facultés différentes s'harmonisaient et formaient un heureux ensemble.

Félix Marchand joignait la force du caractère à l'élévation de l'esprit. L'énergie ne consiste pas à être brusque, violent, à faire du bruit, à parler fort ; on la trouve souvent sous les dehors les plus modestes, dans l'accomplissement des devoirs ordinaires du chrétien et du citoyen.

Non seulement Marchand a gardé, à travers tant de vicissitudes, le goût du beau et du vrai, mais il est resté honnête, moral, religieux, pratiquant humblement ce qu'il croyait fermement, aussi franchement libéral que catholique. Plus sage que d'autres, il a conservé sa sérénité

dans le feu des discordes religieuses, et tenu à prouver qu'on pouvait être libéral en politique et profondément catholique; qu'il était possible de concilier ses devoirs religieux avec ses droits de citoyen en toutes choses, dans ses paroles comme dans ses actes. Il avait une belle conscience qui l'inspirait et le dirigeait.

Marchand avait fait partie du ministère Joly en 1878-1879, et lorsque, après les élections de 1886, Mercier victorieux arriva à Québec avec une majorité de quelques voix, c'est Marchand qu'il proposa comme président à l'ouverture de la session, en opposition à M. Faucher, candidat du gouvernement. M. Marchand fut élu; le ministère Taillon démissionna et Mercier prit le pouvoir. Et lorsque, après la chute retentissante de Mercier, le parti libéral, humilié, écrasé, voulut se reconstituer et regagner la confiance publique, c'est à Marchand qu'il confia son drapeau. C'était bien l'homme qu'il fallait pour rallier les phalanges libérales. Aussi, en 1897, il arrivait au pouvoir et gouvernait la province de Québec avec sagesse, prudence et probité.

Il n'était pas orateur. Comme beaucoup de littérateurs, d'écrivains distingués, il parlait craintivement, difficilement. On n'aurait pas dit, en l'entendant, qu'il écrivait avec tant d'é-

légance et de correction, en vers ou en prose. De même qu'en lisant les contrats de mariage ou les testaments qu'il rédigeait, on n'aurait pu supposer qu'il fût l'auteur des fines comédies, des vaudevilles amusants, des jolies pièces de poésie qu'il composait dans ses moments de loisir. Il joignait à l'esprit pensif et pratique du notaire, de l'homme de loi, l'âme poétique et artistique du littérateur, du poète.

Français par ses ancêtres paternels, Ecossais par ses aïeux maternels, il avait des traits frappants et caractéristiques de cette double origine.

Quel bon et charmant homme c'était ! Il a laissé des témoignages de son esprit et de son talent dans des œuvres bien connues sous les noms de *Erreur n'est pas compte*, *Fatenville*, *Les Faux brillants*, *Un bonheur en attire un autre*.

J'ai dit qu'il avait été journaliste. En effet il a collaboré à plusieurs journaux et il a fondé en 1860, avec Charles Laberge, le *Franco-Canadien*. Un journal rédigé par des hommes de cette trempe devait être nécessairement populaire et estimé ; aussi l'était-il à un degré considérable.

Il y avait, dans les comtés au sud du fleuve Saint-Laurent, deux hommes qui jouissaient à juste titre de l'estime publique et dont le patrio-

tisme, le talent et la probité étaient universellement admirés : c'étaient Laberge et Marchand. Ils se ressemblaient par le caractère et l'intelligence, et la population des patriotiques comtés de Saint-Jean et d'Iberville était fière de marcher à leur suite. Aussi, même dans le temps où il était si difficile et dangereux d'être libéral, elle en cessa jamais d'avoir confiance en eux. Pendant près de quarante ans le comté de Saint-Jean se fit représenter à l'Assemblée législative de Québec par Félix Marchand. D'un petit nombre d'hommes politiques on peut dire que leur vie est un exemple pour leurs amis, leurs concitoyens. Félix Marchand mérite cet éloge. Il n'était pas de ceux qui semblent croire que le talent dispense d'avoir de la vertu.



LUDGER LABELLE

(1894)

Qui, ayant connu Ludger Labelle, ne se souvient de lui ? Un petit corps grêle surmonté d'une tête forte où le front occupait une place proéminente ; un visage long, pâle, des yeux que la pensée semblait pousser hors de leurs orbites, « une tête de Robespierre enfant, » a dit Hector Fabre.

L'air, les manières, la physionomie et l'esprit d'un conspirateur, d'un alchimiste du moyen âge. Bien capable, lui aussi, de tout tenter pour trouver la pierre philosophale, le secret de faire de l'or ou de l'argent. De l'esprit jusqu'au bout des ongles, et avec cela un jugement solide et un grand tact. Avec de l'étude, un régime de vie régulier et un caractère plus sérieux, il aurait pu devenir un chef de parti, et on dit que c'était l'opinion de sir Georges-Etienne Cartier.

Dans les années 1862, 1863 et 1864, il était avocat, pratiquant à Montréal, en société avec J.-A. Mousseau. Fils d'un ouvrier bien connu, J.-B. Labelle, ami de tout le monde, connaissant

le nom de la plupart des ouvriers de la division Est de Montréal ainsi que de leurs femmes et de leurs enfants, il s'était fait en peu de temps une bonne clientèle qu'il négligeait trop malheureusement.

L'homme le plus irrégulier du monde. Il se mettait au travail à une heure de l'après-midi, et quand il allait au bureau de poste, il revenait tard, bien tard, car il donnait la main et offrait un verre de vin à tous ceux qu'il rencontrait. Il commençait la journée quand tout le monde la finissait, à l'heure où le soleil se couche, et il se couchait lorsque tout se réveille dans la nature.

Il aimait la nuit, les ténèbres, il préférait la lune au soleil, les étoiles à la lune et la lumière du gaz ou de la bougie aux étoiles. Il disait que plus il faisait noir, plus son esprit voyait clair. Aussi, c'est le soir, la nuit même qu'il ourdissait ses plans politiques ou municipaux, — car il était membre du Conseil municipal, — qu'il rédigeait des articles pour les journaux.

Il a été rédacteur de la *Guêpe*, petit journal humoristique dont il a fait le succès pendant un certain temps. Il a été aussi l'un des fondateurs du *Colonisateur* dont le but était, comme son nom le dit, de travailler à l'avancement de la colonisation. Ses collaborateurs

étaient J.-A. Mousseau, J.-A. Chapleau, L.-W. Sicotte, W. Tessier, L. Ricard, A.-N. Montpetit, U. Fontaine et L.-O. David.

Le journal était lu, mais peu payé ; M. Cérat en était l'imprimeur. La grosse question, tous les samedis, était de savoir quel moyen Labelle trouverait pour l'empêcher de fermer boutique. Chaque semaine apportait la même scène : le père Cérat demandait de l'argent pour payer son papier et ses typos, et Labelle cherchait à le convaincre qu'il devait se contenter de rien ou presque.

— Mais avec quoi, s'écriait M. Cérat, voulez-vous que j'achète, cette semaine, des têtes de bœuf pour mes enfants, si vous ne me payez pas.

— Patience, disait Labelle, ce n'est pas avec des têtes de bœuf, mais avec des poulets que vous nourrirez plus tard vos enfants, quand nous serons ministres.

Naturellement le père Cérat, un bon jour, se fâcha, et le *Colonisateur* disparut ou, plus exactement, ne parut plus.

Labelle fut le principal fondateur du club Saint-Jean-Baptiste qui fit beaucoup de bruit avec peu de chose et finit par être considéré comme une société secrète. Les membres s'engageaient sur l'honneur à ne pas dévoiler les se-

crets des délibérations. Le mot de passe était « Marianne vient-elle ? »

Le secret était facile à garder, car les membres du club passaient leur temps à jouer au billard, aux dominos et aux cartes ; ajoutons qu'ils ne faisaient rien de bon, ni de mal.

Le résultat le plus clair de cette association a été de faire élire Labelle membre du Conseil municipal et de faire battre Chapleau, qui était pourtant alors déjà populaire, par J.-O. Mercier, marchand-épiciier.

Le club servit de refuge, pendant un mois, à l'un des jeunes gens qui, après avoir volé une banque à St-Albans, avaient franchi la frontière et avaient été arrêtés et emprisonnés à Montréal. On sait qu'ils subirent un procès célèbre et qu'ils furent acquittés sur une question de procédure, que de nouveaux mandats furent émis contre eux, à la demande du gouvernement américain, et que, pour ne pas être arrêtés, ils se cachèrent comme ils purent. Ils n'eurent pas de peine à trouver des refuges au milieu d'une population qui était pleine de sympathie pour eux.

Le club Saint-Jean-Baptiste ne fut donc pas sous ce rapport plus coupable que le reste de la population. Mais ses principaux membres voulurent pousser les choses plus loin, lorsqu'ils discutèrent le projet de délivrer les « raiders » avant leur acquittement. Le complot était

presque mûr lorsque l'un des conspirateurs reçut une lettre l'avertissant, ainsi que ses compagnons, qu'on les ferait arrêter si on les croyait sérieux.

Labelle a été le chef des jeunes conservateurs qui, sur la question de Confédération, jugèrent à propos de se séparer de leurs chefs, et il fut l'un des principaux fondateurs de l'*Union Nationale*.

Il ne s'entendait pas toujours avec Lanctot et se moquait un peu de ses façons d'agir, mais ils furent d'accord pour combattre la Confédération et se porter candidats contre Cartier aux élections générales de 1867, Labelle pour la Chambre locale et Lanctot pour la Chambre fédérale.

J'ai parlé de cette élection dans la biographie de Lanctot.

Labelle fut sensible à un échec qui ruinait ses espérances, à un moment où sa santé et sa fortune auraient eu plutôt besoin d'un réconfort.

Né faible de corps, il aurait eu besoin pour vivre d'un régime de vie régulier.

Labelle n'avait que trente-cinq ans quand il est mort, mais il avait en toutes choses l'expérience d'un homme de soixante, et il était lasé, ennuyé comme sont tous ceux qui font violence à la fortune pour lui arracher des succès prématurés.

De ce qui précède on a dû conclure que l'originalité était un trait caractéristique de l'esprit de Labelle.

Il vivait avec son père et une de ses tantes. Qui ne se souvient de la tante Théotis ? Comme la maison était toujours pleine de monde et que les repas avaient lieu à toute heure du jour et de la nuit, la position de tante Théotis n'était pas une sinécure. Elle s'impatientait quelquefois et trouvait le fardeau un peu lourd. Labelle se faisait un plaisir de la faire endêver ; mais elle supportait patiemment tous ses quolibets et ses sarcasmes. Un jour, pourtant, elle perdit patience. Imitant O'Connell, Labelle lui avait adressé les épithètes les plus saugrenues ; il l'avait même traitée de concubine, de Messaline. Elle n'avait pas bronché. « Je dirai plus, s'écria-t-il, il est temps que je sois franc avec vous, je dirai que vous êtes une femme verticale. » Elle bondit de rage et s'écria : « Ça, par exemple, c'est trop fort, je vais avertir ton père, ce soir, que je m'en vais, je quitte la maison. »

Inutile de dire si cette scène nous amusa et si le père Labelle se moqua de ma tante Théotis, quand elle lui fit, le soir, en pleurant, son rapport.

Au demeurant, le meilleur cœur du monde. Il n'avait rien à lui, et ne cherchait à faire de l'argent que pour donner à droite et à gauche,

et secourir les malheureux. Il y avait toujours place à sa table et dans sa chambre pour celui qui avait besoin, pour l'étudiant aux abois.

Il tenait de famille sous ce rapport comme sous bien d'autres ; il avait l'esprit vif et le cœur chaud des Labelle.

Il a beaucoup admiré, aimé peut-être, Emma Lajeunesse que nous voyions souvent, en 1862 et 1863, chez M. Jean-Marie Papineau, l'oncle de Ludger Labelle, le meilleur des oncles comme je l'établirai lorsque je parlerai d'Elzéar Labelle.

Emma Lajeunesse n'avait que quinze ou seize ans, à cette époque, et, déjà, elle faisait présager ce qu'elle serait si elle trouvait la protection dont elle avait besoin pour mettre en relief son merveilleux talent.

Nous étions, les jeunes gens de notre époque, Labelle, Chapleau et les autres, ses plus dévoués protecteurs, mais Labelle surtout lui avait voué un véritable culte. C'était à qui de nous ferait, dans le *Colonisateur*, notre organe, l'éloge de la future grande artiste.

C'est Labelle qui eut l'idée d'organiser, sous le patronage de la jeunesse, un concert pour lui donner les moyens d'aller à Albany où elle trouvera une protection plus efficace que la nôtre.

J'ai raison de croire que la diva n'a pas oublié ce que Ludger Labelle et la famille Papineau ont fait pour elle.

Peu d'hommes ont été plus aimés que Ludger Labelle ; mais il ne suffit pas d'être aimé pour faire son devoir dans le monde. Au contraire, il faut être capable, au besoin, de subir les injustices des hommes, de braver l'impopularité pour un principe, un sentiment, une œuvre utile à la religion, à la société.

Il faut être assez fort pour commencer la vie humblement, pour ne pas escompter les jouissances que promet la fortune.

Il faut bien l'avouer, la vie a été trop facile dans notre pays à ceux qui avaient du talent ; ils n'ont pas eu assez à lutter pour gagner leur pain, pour parvenir aux honneurs. La lutte, les épreuves sont nécessaires pour tremper le caractère, développer l'intelligence, fortifier la volonté.

La vie va devenir plus dure et les hommes plus forts.



TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
La Fontaine	11
Cartier et Dorion	15
Honoré Mercier	24
Médéric Lanctot	42
Louis-Joseph Papineau	59
Charles Laberge	65
Siméon Morin	74
Félix Marchand	82
Ludger Labelle	88

PRINTED IN BELGIUM.
IMPRIMÉ EN BELGIQUE

BNQ



000 165 476